

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VII.

No. 24.

Prix du numéro, 7 centims. — Annonces, la ligne, 5 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 15 JUIN 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces : Nos. 5 et 7, Rue Bleury, Montréal. — GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

SOMMAIRE

Les Canadiens de l'Ouest : Joseph Rolette. — Nos gravures : Mourad Effendi ; Abdul Aziz ; Assassinat des consuls de France et d'Allemagne à Salonique. — Lettre d'une douanière. — La naissance d'un mouchoir de toile. — Vingt mille lieues sous les mers (suite). — Courrier des Dames. — Les forces militaires de la Serbie. — Nouvelles générales. — Neuf jours chez un Trappeur (suite). — Enigmes, charades, problèmes, questions, etc. — A qui l'héritage ! — L'Exposition canadienne. — L'enfant. — Littérature canadienne : Le Roi des Etudiants. — Agriculture. — Faits divers. — Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : L'incendie du faubourg St. Louis à Québec ; Philadelphie : Intérieur du palais horticole ; Evénements d'Orient.

LES CANADIENS DE L'OUEST

JOSEPH ROLETTE

I

Jean-Joseph Rolette, chef de la famille canadienne de ce nom, vint s'établir en ce pays vers le milieu du dix-huitième siècle. Epris de la passion des armes, du goût des aventures, il prit du service dans les troupes françaises, qui, à cette époque, traversaient l'Océan en bien trop petit nombre pour pouvoir lutter avantageusement contre les forces écrasantes de l'Angleterre. La guerre terminée, il ne songea pas à retourner en France, et il se fixa permanentement dans le pays qui venait de trouver un nouveau maître.

Jean-Joseph Rolette avait à cette époque trois enfants : deux garçons et une fille.

L'aîné portait ses prénoms, et, tout jeune encore, il se dirigea vers les pays d'en haut, où il passa plusieurs années à faire la traite. Ce commerce lui réussit parfaitement, et il revint à Québec après avoir fait des bénéfices considérables. A l'âge de trente ans, Rolette épousa Angélique Lortie, et il eut de cette union plusieurs enfants : Jean-Joseph — l'objet de cette esquisse biographique ; Charles-Frédéric, Hippolyte, Laurent, Lucie, Julie, et une autre fille dont le prénom nous est inconnu. Lorsque la guerre éclata avec les Etats-Unis, Rolette ne fut pas lent à offrir ses services aux autorités militaires, et il se distingua comme officier dans les milices canadiennes, qui contribuèrent si vaillamment à repousser l'invasion. Au commencement du siècle, Rolette vint s'établir à Nicolet, où il s'éteignit le 19 mars 1828, à l'âge avancé de quatre-vingt-dix ans.

La cadette, Marie-Joseph, épousa un officier important de l'armée anglaise. D'une beauté remarquable, d'une grande distinction de manières, Mlle Rolette avait su inspirer une passion ardente au major Holland. Celui-ci demanda la main de la jeune et belle Canadienne, mais son père ne voulut pas consentir à une alliance avec un homme qui, naguère encore, avait fait verser le sang français sur les plaines d'Abraham. A l'encontre de la demoiselle canadienne mentionnée par M. de Gaspé (1), et qui refusa, dans de semblables circonstances, la main d'un riche officier de l'armée de Wolfe, Mlle Rolette, écoutant plutôt sa flamme que les répu gnances patriotiques de son père, persista dans ses amours, et un enlèvement en fut le résultat.

Plusieurs enfants naquirent de cette union : Frederick-Brehm, John-Frederick, Charlotte, Susan et George Holland. La plupart reçurent leur éducation dans les premiers établissements d'Angleterre.

Le major Holland occupait, près de Québec, une magnifique résidence connue encore aujourd'hui sous le nom "d'Holland House," et il aimait à y exercer une large hospitalité. Il se lia d'amitié avec le duc de Kent durant son séjour en Canada — de 1791 à 1794 — et il reçut fréquemment sous son toit ce jeune et vaillant prince — le père de la reine Victoria — qui a laissé un si bon souvenir dans l'esprit de la population canadienne.

Le major Holland s'étant réconcilié, quelque temps après son mariage, avec la famille Rolette, celle-ci eut aussi l'honneur de recevoir plus d'une fois la visite du duc de Kent. Le nom de Joseph Rolette se trouve au bas de l'adresse qui fut présentée au prince royal par un grand nombre de citoyens de Québec, le 4 février 1794, à l'occasion de son départ pour la Nouvelle-Ecosse.

II

Joseph Rolette naquit à Québec, le 23 septembre 1781 (2). Il entra de bonne heure au séminaire de Québec, et il y fit avec succès un cours complet d'études.

Lorsqu'il lui fallut se choisir un état, ses parents espèrent lui voir embrasser la vie sacerdotale ; mais il ne voulut pas entrer dans une carrière qui demande une vocation si prononcée. Il caressait plutôt le projet d'aller braver les dangers de la mer et de se faire une réputation de marin intrépide. Il fit part plus d'une fois de ce plan à son père, mais celui-ci refusa de consentir à son départ.

Comme le jeune aventurier redoublait d'obsessions dans le but de mettre à exécution son idée favorite, son père l'enferma une bonne fois dans sa maison pendant dix jours au pain et à l'eau. Il ne goûta guère les charmes de cette retraite forcée, et il parvint à s'échapper de la maison paternelle et à s'embarquer furtivement à bord d'un bâtiment en partance pour l'Europe. Son père, soupçonnant son escapade, réussit, en faisant exécuter les signaux voulus, à faire revenir au port le bâtiment qui s'en éloignait rapidement, de sorte que Rolette dut, bon gré mal gré, renoncer à son projet de courir les mers.

Rolette quitta Québec pour aller s'établir à Montréal, au mois d'octobre 1803. Il se livra au commerce dans cette ville, avec un nommé Dominique Lacroix, jusqu'au mois d'avril 1805. Il émigra ensuite à Détroit, puis à Sandwich, paroisse toute française, située sur la rivière Détroit, à l'extrémité ouest de la province d'Ontario. Toutefois, il ne demeura pas longtemps dans ces deux localités.

De Sandwich, Rolette alla se fixer à la Prairie-du-Chien, où il dirigea les affaires d'un M. Cameron, un ancien traitant, qui demeurait d'ordinaire à Lac-qui-Parle, sur les bords de la rivière St. Pierre. Il s'initia en peu de temps à tous les secrets du commerce, et fit bientôt la traite pour son propre compte avec les Sioux et autres tribus des alentours. D'autres traitants entreprirent de lui faire concurrence, mais il réussit en peu de temps à obtenir le contrôle presque complet du commerce des pelleteries, et à acquérir une grande influence sur les sauvages.

(2) Voici le texte du certificat de baptême de Rolette :
"Le vingt-quatre septembre mil sept cent quatre-vingt un, par nous, curé de Québec, soussigné, a été baptisé Jean-Joseph, né hier au soir du légitime mariage de Jean-Joseph Rolette, absent, et d'Angélique Lortie ; le parrain a été Pierre Langlois, et la Maraine, Louise Carignan, qui ont signé avec nous.
"Signé Pierre Langlois, Louise Carignan,
"Aug. D. HUBERT, Ptre."

L'aisance lui permit de songer à la vie domestique, et il épousa, au mois de mai 1807, Mlle Marguerite Dubois, fille d'Antoine Dubois, un métis canadien. Mlle Dubois avait été élevée par Julien Dubuque — fondateur de la ville de ce nom — et elle n'avait alors que quatorze ans. Elle ne contribua pas peu à charmer les ennuis de la solitude du traiteur canadien.

III

La guerre de 1812 interrompit brusquement les opérations commerciales de Rolette, et ne lui laissa pas d'autre alternative que d'y prendre une part active. Comme la plupart des traitants canadiens, il se rangea du côté de l'Angleterre, et assista à plusieurs engagements qui furent couronnés de succès.

La nouvelle de la déclaration de guerre trouva Rolette à Saint-Joseph. Cette petite île, située à quarante milles au nord de Michillimakinac, à l'extrémité sud du lac Supérieur, était protégée par un petit fort, armé de deux canons, et par trente-trois soldats de l'armée anglaise. Elle renfermait aussi environ 160 — quelques-uns disent 260 — voyageurs canadiens, habitués pour la plupart à faire le coup de feu, et qui pouvaient être, au besoin, d'un secours précieux.

Le commandant du fort Saint-Joseph était le capitaine Roberts, un officier d'une rare bravoure et d'une audace admirable. A la nouvelle de la guerre, le 4 juillet, Roberts alla se consulter avec Toussaint Pothier (3), agent de la Compagnie du Nord-Ouest, sur le parti à prendre dans cette grave occurrence. Il ne lui eut pas plutôt expliqué son projet de faire une attaque immédiate sur le fort de Michillimakinac, alors en la possession des Américains, que cet intrépide Canadien lui promit son concours le plus actif en lui disant : "Pardieu, monsieur, il faut froter ces gens-là joliment."

Les agents des autres compagnies de fourrures secondèrent avec non moins d'empressement les vues du capt. Roberts. Aussi réussit-on en très-peu de temps à organiser une expédition relativement importante, composée de soldats anglais, de voyageurs canadiens, et d'environ quatre cents Ottawas, Chippewas, Sioux, Puans, Folle Avoines.

Les Canadiens furent divisés en trois compagnies, dont le commandement fut confié à Lewis Crawford, lieutenant-colonel, et à Toussaint Pothier, qui remplissait les fonctions de major. John Johnston, Charles Oaks Ermatinger et Jean-Baptiste Nolin (4), du Sault Sainte-Marie, devaient

(3) M. William C. Coffin, auteur de : *The War of 1812 and its Morals*, dit que Pothier était agent de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, tandis que d'après Robert Christie (*Memoirs from 1807 to 1815*), ce serait plutôt la Compagnie du Sud-Ouest. Tous deux font erreur. Pothier était non-seulement agent de la Compagnie du Nord-Ouest, mais aussi l'un des associés. Il fut nommé membre du conseil législatif en 1823, et forma partie du conseil spécial en 1838. Il était aussi seigneur du fief Lagauchetière. Il s'éteignit à Montréal, à un âge avancé, après avoir fourni une carrière pleine d'utilité pour son pays.

(4) Jean-Baptiste Nolin, Charles Oaks Ermatinger et John Johnston — d'autres disent Johnson — comptaient à cette époque parmi les plus anciens traitants du Sault-Sainte-Marie. Nolin était venu se fixer en 1788 à ce poste, qui était dès lors habité par plusieurs Canadiens, entre autres Jean-Baptiste Cadotte, ses deux fils : Michel et Jean-Baptiste, Joseph Piquet, et Laurent Barthe. On voit par un acte de vente, en date du 13 septembre 1797, conservé dans les archives du comté de Wayne, que Nolin obtint de Quésquiquiacamequesame, Whetamessa, Meslisaque et Boumancheche, chefs indiens, la propriété d'un terrain de deux acres et demi de front sur 84 de profondeur, situé en arrière du fort du Sault, moyennant 4 barils de rhum, de 9 gallons chacun, et 16 livres de tabac. On trouve au bas de l'acte les noms de Jean-Baptiste Cadotte, John Reed et George Kitson, comme témoins.

agir comme capitaines, avec Joseph Rolette, Joseph Porlier, Paul Lacroix et Xavier Biron pour lieutenants. La maladie empêcha Nolin de se rendre jusqu'à Michillimakinac, mais deux de ses fils accompagnèrent l'expédition. A la tête des sauvages se trouvaient Charles de Langlade, Robert Dickson, Michel Cadotte, junior, et John Askin, junior.

L'expédition s'embarqua le 15 juillet 1812, à bord de la goélette *Caledonia*, qui appartenait à la compagnie du Nord-Ouest, de dix grandes barges et de pas moins de soixante-dix canots. Grâce à une température magnifique et à un vent favorable, la petite flottille arriva sans encombre, le surlendemain, à l'île de Machillimakinac.

Le commandant américain, le lieutenant Hanks, pris complètement par surprise, ne songea même pas à se défendre, et, dans un rapport au général américain Hull, en date de Détroit, le 4 août, il avouait que la sommation de se rendre avait été la première nouvelle qu'il avait reçue de la déclaration de la guerre. On voit que ce coup de main avait été habilement monté.

La garnison se composait de soixante-trois officiers et soldats des troupes régulières, en outre de quarante-sept marins à bord de neuf vaisseaux qui se trouvaient dans le havre. Après la capitulation, deux navires américains, chargés de 700 paquets de pelleteries, arrivèrent à Michillimakinac, ignorant ce qui venait de se passer, et tombèrent entre les mains des vainqueurs.

Le drapeau anglais alla donc flotter sur le vieux fort de Michillimakinac sans la moindre effusion de sang, sans même un coup de mousquet. Seuls, les sauvages regrettèrent un dénouement aussi pacifique, car il leur fallut quitter l'île sans pouvoir enlever une seule chevelure aux Longs Couteaux. "Il est heureux," écrivait John Askin, junior, l'un des officiers des Sauvages, dans une lettre au *Montréal Herald*, en date du 18 juillet, "que le fort ait capitulé sans tirer un seul coup de canon, car s'il eut fait feu, je crois fermement que pas un homme n'eût été épargné. Mon fils, Charles de Langlade, Augustin Nolin et Michel Cadotte, junior, m'ont rendu de grands services en maintenant les Sauvages à l'ordre, et en exécutant les instructions que me communiquait l'officier commandant. Je n'ai jamais vu de gens aussi déterminés que l'étaient les Chippewas et les Ottawas."

Cet exploit eut les meilleurs résultats. Il eut d'abord pour effet d'éloigner les Américains des grands lacs, d'où ils auraient pu préparer plusieurs incursions redoutables, et de déterminer la plupart des tribus sauvages, indécises jusque là, à venir se ranger presque immédiatement sous le pavillon anglais. Il remplit ensuite d'ardeur les troupes canadiennes, enflamma leur courage et inspira confiance aux com-

Franchère visita le Sault Sainte-Marie, le 30 juillet 1814, de retour de son voyage à l'océan Pacifique ; il mentionne Nolin et Johnstone dans sa relation : "La rive nord du Sault appartient, dit-il, à la Grande-Bretagne, et celle du sud aux Etats-Unis. C'est sur cette dernière que M. Johnston faisait sa résidence. Ce monsieur était, avant la guerre, percepteur du fort pour le gouvernement américain. Sur le même côté résidait un M. Nolin, avec sa famille consistant en trois garçons et quatre filles, dont une était passablement jolie. Ce monsieur était gros traiteur, et l'on voyait encore dans sa maison et ses ameublements des marques de son ancienne prospérité. Du côté du nord, nous trouvâmes M. John Ermatinger qui possédait un joli établissement ; il demeurait dans une maison appartenant à M. Nolin, mais il en faisait bâtir une en pierre, très-élégante, et il venait de faire acheter un moulin à farine."

Nolin vendit ses terrains par la suite à Charles Oaks Ermatinger, et alla demeurer, vers 1819, à Pembina, sur la frontière de la province de Manitoba. Ses descendants demeurent encore dans le Nord-Ouest.

mandants dans le courage de leurs soldats. Bref, la capture de Michillimakinac fut le digne prélude de la honteuse capitulation de la ville du Détroit par le général américain, William Hull, le 16 août 1812, et de bien d'autres faits mémorables qui allaient s'accomplir durant cette guerre, et répandre un nouvel éclat sur le nom canadien.

JOSEPH TASSÉ.

(A continuer.)

NOS GRAVURES

Nous référons nos lecteurs aux numéros précédents de *L'Opinion Publique*, pour les détails de l'incendie de Québec et la description du palais horticole.

Mourad Effendi.—Le nouveau Sultan, Mehemed-Mourad Effendi, est le fils aîné d'Abdul Medjid, le prédécesseur d'Abdul Aziz, qui vient de se suicider. Ce dernier était son oncle, mais Mourad Effendi a préséance sur les fils du Sultan décédé, en vertu de la loi qui donne le trône à l'aîné des descendants d'Othman. Il est né le 21 septembre 1840. On le dit rempli de talents et de connaissances. Il est aussi bien populaire, n'étant aucunement fanatique, mais disposé, au contraire, à être très-libéral. Il est marié depuis quelques années à une belle esclave circassienne dont le prix d'achat fut \$60,000, et qui, pour la préparer à sa haute position, a reçu une éducation moderne des plus complètes. Elle est, dit-on, la princesse la plus belle et la plus accomplie de l'empire. Mourad Effendi consacre à l'éducation de ses enfants beaucoup d'attention et de soins.

G. E. D.

Abdul Aziz.—L'ex-sultan, Abdul Aziz, succéda à son frère le 25 juin 1861. Il naquit le 9 février 1830. Son règne débuta par la réforme de plusieurs abus. Il mit de côté le ministre corrompu des finances, Riza Pacha, diminua les dépenses, abolit le sérail, promit de s'abstenir de la polygamie, et parut désireux d'améliorer la condition du peuple. Il visita les royaumes européens, avec l'intention d'en introduire la civilisation dans son empire. Mais le fanatisme musulman s'opposa fortement à ses idées de réforme. Pendant son règne, le vice-roi d'Égypte prit le titre de Khédive, et Abdul Aziz lui céda le droit de succession directe. Il finit sa vie dans un accès de désespoir.

G. E. D.

Assassinat des consuls de France et d'Allemagne à Salonique.—On se souvient qu'au mois de juin 1858, les consuls de France et d'Angleterre à Djeddah furent assassinés par une multitude saisie d'un fanatisme furieux. Tout dernièrement, les mêmes actes de barbarie se sont renouvelés à Salonique, et les consuls de France et d'Allemagne en ont été victimes. Voici les détails que nous avons jusqu'ici reçus sur ces déplorables événements.

Une jeune villageoise chrétienne, qui avait embrassé l'islamisme, étant arrivée par le chemin de fer à Salonique, quelques zaptiés, qui attendaient à la station, allaient la conduire, d'après l'usage, à la résidence du gouverneur-général, lorsque environ cent cinquante individus, que le consul des États-Unis avait réunis, ont assailli la jeune fille, arraché son voile et son manteau, et, l'enlevant de force, l'ont emmenée dans la maison d'un chrétien, ce qui a exaspéré les musulmans qui assistaient à cette scène de violence.

Bientôt la foule ameutée s'est rendue en masse à la maison du gouverneur, demandant avec instance que la jeune musulmane y fût ramenée, et, en attendant son arrivée, elle s'est réunie dans une mosquée. En ce moment, le gouverneur, informé que les consuls d'Allemagne et de France avaient pénétré dans la mosquée envahie par la foule, s'y est rendu en personne pour en faire sortir les consuls et calmer les esprits.

Mais tous ses efforts ont été inutiles. La

jeune fille n'arrivant pas, la populace a arraché les barreaux des grilles, et, s'étant ainsi procuré des armes, s'est ruée sur les consuls; bien que le gouverneur eût essayé par des efforts désespérés de les couvrir de sa personne, il a été impuissant à les protéger, et ils ont succombé sous les coups des assaillants. Sur ces entrefaites, les troupes accourues des stationnaires ottomans et de la caserne sont parvenues à disperser l'émeute.

Quiconque ne connaît que superficiellement le caractère des Ottomans, ne peut pas bien juger de la haine profonde qui divise depuis longtemps les sujets raias, grecs ou slaves des sujets musulmans proprement dits. Pour nous, qui avons été témoin oculaire des nombreux méfaits commis par les Turcs, excités par les prédications stupides et farouches d'ulémas et de muftis, venus de Stamboul, nous n'avons pas été surpris à la nouvelle du massacre des consuls de France et d'Allemagne à Salonique.

La population de cette ville ne le cède en rien comme férocité à celles qui habitent l'intérieur des provinces, et, à Salonique aussi bien que dans les autres parties de l'empire ottoman, l'influence et l'autorité des gouverneurs sont nulles et méconnues, le prestige du gouvernement s'effaçant totalement devant celui des fanatiques ulémas.

Notre dessin représente la mosquée appelée Saati-Djami ou mosquée de l'Horloge, et qui porte également le nom de Sophia-Djami-Kutchuk ou petite Ste. Sophie, en souvenir de celle de Constantinople. Avant la conquête, cet édifice, ainsi que la plupart de ceux qui existent à Salonique, était consacré au culte orthodoxe. Aujourd'hui, il est devenu la principale mosquée ou djami des Turcs. C'est là et tout près du petit cimetière turc et du conak (maison du gouverneur), qui touchent au djami, que les deux consuls ont été massacrés.

LETTRE D'UNE DOUAIRIÈRE

“ Autre temps, autres mœurs... ” Nous pouvons faire l'application de ce dicton en toute conscience, car jadis la jeunesse s'amusaît, et aujourd'hui elle s'ennuie.

—C'est que jadis on était en monarchie, me diront certaines gens, et qu'aujourd'hui on est en république.

Eh! mon Dieu, non, ce n'est point cela! C'est tout bonnement parce qu'autrefois les femmes étaient simples et modérées dans leur toilette, tandis qu'aujourd'hui elles sont devenues exagérées au-delà du possible. Où le luxe règne, le plaisir ne vit pas; quand on porte dans le monde une robe de sept à huit cents francs, au plus bas mot, on est bien plus préoccupée, sinon de la pensée de la payer, tout au moins de celle de la conserver, et dès que la préoccupation domine, la gaieté ne peut pas s'épanouir. Voilà tout simplement pourquoi l'on s'ennuie de nos jours, et pourquoi l'on adopte la mode de faire le carême dans une austérité complète: c'est autant de pris sur l'ennemi.

Ainsi, il paraît que maintenant, à dater du mercredi des Cendres jusqu'au jour de Pâques exclusivement, on a pris l'habitude de se coiffer avec ses propres cheveux—ce qui serait encore faire maigre, paraît-il;—on porte des robes aux couleurs éteintes à la façon puritaine, on serre ses bijoux, ses dentelles, on ne se permet que de la toile. Les conversations sont graves, sérieuses; les sujets badins, galants ou simplement mondains en sont bannis; on ne parle que du sermon qu'on a entendu, soit à la Madeleine, soit à Notre-Dame ou à Saint-Augustin; on prend de petits airs béats; en un mot, on se confie en Dieu. C'est fort bien! c'est fort beau! c'est en ne peut plus édifiant!...

Mais—car, hélas! il y a un mais attaché à ces belles choses—le diable, qui ne veut pas perdre la conquête qu'il a faite des filles d'Ève, en reprend possession aussitôt que les quarante jours de pénitence sont écoulés, et les robes à traîne, à frourfous, à trente-six garnitures, se montrent de plus belle, portées par ces mêmes pénitentes, enchantées de pécher de nouveau.

Eh bien! autrefois, nous n'étions pas comme cela. Nous nous amusions bien franchement et durant tout le carnaval, et encore, je l'avoue, pendant toute la moitié du carême; mais, en revanche, nous dépensions beaucoup moins d'argent pour nos toilettes, nous habillions simplement nos enfants et ne les affubions point en poupées de bonne fabrique comme cela se fait aujourd'hui; en un mot, nous équilibrions nos dépenses avec nos ressources. Cela devait être beaucoup plus agréable à nos maris, et même, j'ose le croire, au bon Dieu, que toutes ces menteries qu'il est de mode de faire aujourd'hui. J'en appelle sur ce point à celles qui sont sages... Mais comme je ne suis point ici pour faire un

sermon, causons un peu du passé pour nous divertir, si vous le voulez bien.

Nous avions alors d'abord le carnaval des rues, où chacun était en même temps spectateur et spectacle, et l'on ne saurait se figurer aujourd'hui l'aspect que présentaient, à cette époque, nos boulevards et nos voies principales, ornés de gendarmes, encombrés de voitures de maîtres, de fiacres, de véhicules, regorgeant d'enfants à la mine riieuse, costumés plus ou moins, mais enchantés d'eux et des autres; puis c'étaient les piétons se bousculant pour voir les riches mascarades ou le cortège du bœuf gras, cortège traditionnel qui ne variait jamais, car j'ai passé toute ma jeunesse à voir le même char et aussi le même Amour, paraît-il, puisqu'on raconte qu'on faisait figurer le même enfant jusqu'au moment où il commençait à prendre de la barbe.

Je ne veux pas quitter le chapitre du bœuf gras sans vous raconter un fait qui montrera jusqu'où peut conduire le légitimisme pur.

C'était sous le règne de Louis-Philippe. J'étais allée pour voir passer le cortège, chez la marquise de Parny qui habitait un grand appartement situé au premier étage sur le boulevard, et comme je faisais tout haut la remarque que le bœuf n'était pas superbe :

—Ce n'est pas étonnant, dit très-dédaigneusement la marquise; les bœufs ne sont plus beaux depuis 1830.

Est-ce assez joli? est-ce assez pure cocarde blanche?...

Maintenant quittons, la rue et entrons au salon.

Jusqu'à la mi-carême, les bals costumés étaient de mode; mais alors les costumes n'étaient point de pure fantaisie comme sous le dernier empire; ils étaient tout de caractère. On ne cherchait donc pas à éblouir par son luxe en s'habillant en jour de pluie par exemple, afin de pouvoir semer ses jupes de paillettes d'argent et de diamants plus ou moins vrais; mais on faisait copier ses costumes à la Bibliothèque, et je me souviens d'avoir vu chez Pradier une belle et noble dame, fort riche nonobstant, avoir un immense succès en costume de servante du temps de Louis XIII, costume reproduit avec la plus parfaite exactitude.

A ces soirées-là, tout le monde devait être costumé, non-seulement l'orchestre, mais jusqu'aux domestiques: aussi ne recevait-on personne en tenue de ville, et un certain jour que la soirée de Pradier se donnait en même temps qu'une grande réception chez M. de Rambuteau, voici ce qu'il advint :

Il était fort tard, lorsque Camille Roqueplan se présenta en toilette de réception officielle, et tout naturellement on lui défendit la porte.

Il s'en alla en maugréant; mais peu de temps après, il se présenta de rechef, portant attachées avec une ficelle, sur sa tête, deux immenses oreilles d'âne en papier gris, et ayant sur le dos un énorme écriteau où se lisaient ces mots écrits en très-gros caractères: “ Pour s'avoir pas costumé. ”

—Puis-je entrer maintenant? dit-il à Pradier, qui tout naturellement l'accueillit par un grand éclat de rire.

Un autre invité, qui est aujourd'hui un très-grave sénateur, arrivait aussi de la soirée du préfet et étant en toilette de ville, fut également refusé; mais quelques instants après, Pradier l'aperçut, au milieu d'un quadrille, dansant avec un entrain superbe et portant le costume basque: béret rouge, ceinture rouge, etc.

—Eh, mais! M. de Lastegrie, lui dit en souriant l'amphitryon, vous n'étiez point costumé tout à l'heure... quel changement!...

—Ce sont vos reproches qui m'ont fait rougir, monsieur, répondit finement le danseur en sautant de plus belle.

Le dernier bal costumé vraiment gai qui ait été donné, je crois, est celui de la baronne de la Salle. C'était seulement quelques jours avant la révolution de Février; deux des princes d'Orléans y assistaient, costumés en pierrot, comme de simples mortels, et s'amusaient franchement sans se douter qu'ils dansaient sur un volcan. Mais, depuis cette époque, il semble que le plaisir ait déserté nos salons. D'abord, les préoccupations politiques sont venues lui faire une terrible concurrence; et puis la présidence napoléonienne n'apportait aucun entrain de gaieté: les vrais salons boudaient et attendaient le retour de la monarchie pour ouvrir leurs portes. Enfin l'empire, en développant le luxe outre mesure, a fini d'éteindre chez nous tout élan joyeux: pensez donc à rire quand vous ne songez qu'à payer les mémoires plus ou moins enflés de vos fournisseurs!...

Il faut donc attendre le retour de la simplicité pour voir revenir le plaisir, et c'est ce que je vous souhaite de toute mon âme, mesdames, car—vous pouvez vous en fier à ma vieille expérience—mieux vaut rire que brûler!

Comtesse DE BASSANVILLE.

LA NAISSANCE D'UN MOUCHOIR DE TOILE

Je suis presque persuadée, mademoiselle, que lorsque vous prenez dans votre armoire un de ces mouchoirs de fine toile qui sont une merveille de tissage, vous ne songez guère à son origine, vous ne vous demandez point et comment il est né, et quelle somme de travail et d'intelligence il représente.

Bah! un mouchoir! Eh! chère demoiselle, en y réfléchissant bien, ne le méprisons pas, c'est presque un confident, et, à ce titre, il vaut bien la peine que l'on s'occupe de lui.

Etes-vous préoccupée par une pensée importune? vous le portez à vos lèvres; versez-vous des larmes? il les essuie; au besoin, il remplace votre éventail que vous avez oublié... Que savez-vous encore?

C'est un serviteur zélé, et je l'ai dit, un confident. Il est donc trop naturel que nous sachions quels sont ses antécédents.

Oh! rassurez-vous, je ne veux ni vous faire une leçon de botanique, ni vous faire un long article; je ne serai pas pédante, et mon histoire sera très-courte. J'espère donc que vous la lirez sans ennui, car c'est presque un roman.

Le roman d'une graine de chènevis.

Quand, dans un après-midi de mai, vous traversez les campagnes de l'Ouest, vous y voyez des champs, dont la terre soigneusement travaillée et largement engraisnée semble destinée à recevoir une semence précieuse.

Cette semence, c'est la graine de chènevis. On la confie à la terre au mois de juin, et quelques jours après, on voit naître un gazon vert et dru qui grandit, grandit parfois à vue d'œil.

Au bout de deux ou trois mois, une belle herbe balance à deux ou trois pieds de terre la lourde tête qui couronne sa tige.

Rien de pittoresque comme l'aspect de cette forêt lilliputiennne, l'œil se perd dans les profondeurs noires de cette armée de tiges feuillues, ondulant au moindre soufflé du vent.

Au mois d'août, on fait la moisson du chanvre qu'on arrache et qu'on lie par poignées.

Alors commence toute une série d'opérations. Pour débarrasser le chanvre de la partie gommeuse qui le couvre, on le met dans l'eau où on le laisse séjourner. C'est le rouissage, opération plus délicate et plus importante qu'elle n'en a l'air, car du plus ou moins de durée de séjour dans l'eau dépend la qualité du tissu futur.

Le rouissage achevé, on étend le chanvre et on le laisse sécher, puis on le met au grenier, et ce n'est guère que dans les longues veillées d'hiver que l'on songe de nouveau à lui.

Alors on le met au chaud, la plupart du temps dans un four, et quand il est devenu friable, on le brise au moyen d'une table à rainure à laquelle est adaptée une palette de bois ou de fer à parties saillantes; engagée entre ces deux instruments, la poignée de chènevis est broyée jusqu'à ce qu'elle soit devenue filasse brute. Au moyen d'un couteau à lame émoussée on racle alors cette filasse à laquelle adhèrent encore certaines parties dures, on en fait des paquets nommés poids et on les porte au marché.

Dès lors, le chanvre entre dans l'industrie proprement dite; le fileteur s'en empare, il le peigne, le file et le passe au tissage dans un fait de la toile. Le négociant achète cette toile en fabrique, la revend aux clients que la confient alors à l'ouvrière qui en fait des draps, des chemises, des nappes, des serviettes et des... mouchoirs.

Là! voilà qui est fait... Ai-je été trop longue? Non, n'est-ce pas? Il y aurait sans doute bien autre chose à vous dire sur la toile, sa fabrication; ce sera pour une autre fois; en attendant, voulez-vous, à propos de ces quelques lignes, que je vous raconte un joli mot d'enfant?

Je venais de lire ces pages à Mlle Lili... quand soudain elle s'écria en voyant son sansonnet picoter du chènevis :

—Mais alors, maman, chaque fois que mon oiseau mange une graine, il mange une serviette ou un mouchoir!

Dam! les enfants ont une logique implacable!
DE B.

—Un peu de sagesse des nations tinta-marques :

—Ce sont ordinairement les gens de peu qui prennent des noms de guerre.

—Les mules ont des oreilles.

—Il ne faut pas jeter son abonné par dessus les moulins.

—A bon étendard, salut!

—A l'impossible nul n'est tenu; ce n'est pas comme à l'impôt personnel.

—Un morceau de bois peut avoir été étai et être hêtre.

—Beaucoup de pelés, peu de velus—parmi les quarante de l'Académie.

—L'ogre règne à Varsovie.

—Ce n'est pas du Nord que nous vient la lumière, puisque les cosaques mangent la chandelle.

—Plus on a de fonds plus on rit.

—La pépie vient en mangeant.

—Il n'y a pas de pot au feu sans fumée.

—Les petits cabots entretiennent l'amitié.

—Ce qui nuit n'est pas l'or.

—Nécessiteux n'a pas de louis.

—Petit polisson deviendra grand si Dieu lui prête l'eau de vie.

—A force de fort gérer on devient fort géran.

—Qui n'entend qu'une croche n'entend qu'un son.

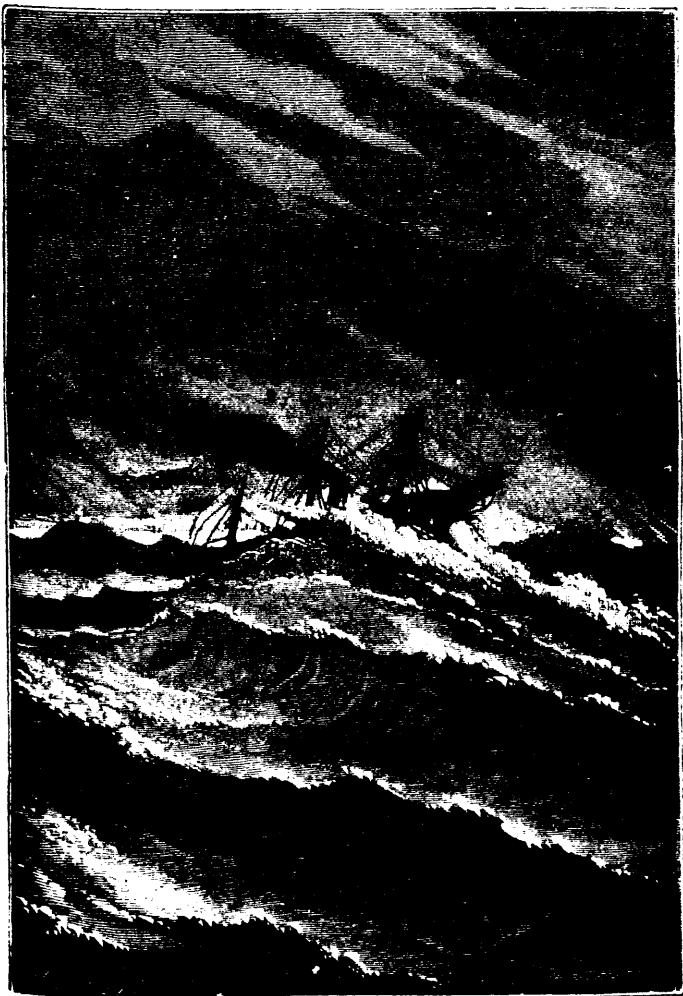
—Entre l'arme et la crosse, il ne faut pas mettre le doigt.

—A père avare, enfant pour digue.

—Aux grands mots beaucoup de lettres.

—Qui trop embrasse manque le train.

—Il faut battre son frère quand il est chauve.



Un grand navire capérait sous petite vapeur (p. 280, col. I.)

VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS

PAR JULES VERNE

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XIX

LE GULF-STREAM

(Suite)

J'entrai. Le capitaine était là. Courbé sur sa table de travail, il ne m'avait pas entendu. Résolu à ne pas sortir sans l'avoir interrogé, je m'approchai de lui. Il releva la tête brusquement, fronça les sourcils, et me dit d'un ton assez rude :

— Vous ici ! Que me voulez-vous ?

— Vous parler, capitaine.

— Mais je suis occupé, monsieur, je travaille. Cette liberté que je vous laisse de vous isoler, ne puis-je l'avoir pour moi ?

La réception était peu encourageante. Mais j'étais décidé à tout entendre pour tout répondre.

— Monsieur, dis-je froidement, j'ai à vous parler d'une affaire qu'il ne m'est pas permis de retarder.

— Laquelle, monsieur ? répondit-il ironiquement. Avez-vous fait quelque découverte qui m'ait échappé ? La mer vous a-t-elle livré de nouveaux secrets ?



"C'est ici !" dit le capitaine Nemo (p. 280, col. IV.)

Nous étions loin de compte. Mais avant que j'eusse répondu, me montrant un manuscrit ouvert sur sa table, il me dit d'un ton plus grave :

— "Voici, monsieur Aronnax, un manuscrit écrit en plusieurs langues. Il contient le résumé de mes études sur la mer, et, s'il plaît à Dieu, il ne périra pas avec moi. Ce manuscrit, signé de mon nom, complété par l'histoire de ma vie, sera renfermé dans un petit appareil insubmersible. Le dernier survivant de nous tous à bord du *Nautilus* jettera cet appareil à la mer, et il ira où les flots le porteront."

Le nom de cet homme ! Son histoire écrite par lui-même ! Son mystère serait donc un jour dévoilé ? Mais, en ce moment, je ne vis dans cette communication qu'une entrée en matière.

— "Capitaine, répondis-je, je ne puis qu'approuver la pensée qui vous fait agir. Il ne faut pas que le fruit de vos études soit perdu. Mais le moyen que vous employez me paraît primitif. Qui sait où les vents pousseront cet appareil, en quelles mains il tombera ? Ne sauriez-vous trouver mieux ? Vous, ou l'un des vôtres ne peut-il... ?

— Jamais, monsieur, dit vivement le capitaine en m'interrompant.

— Mais moi, mes compagnons, nous sommes prêts à garder ce manuscrit en réserve, et si vous nous rendez la liberté...

— La liberté ! fit le capitaine Nemo se levant.

— Oui, monsieur, et c'est à ce sujet que je voulais vous interroger. Depuis sept mois nous sommes à votre bord, et je vous demande aujourd'hui, au nom de mes compagnons comme au mien, si votre intention est de nous garder toujours ?

— Monsieur Aronnax, dit le capitaine Nemo, je vous répondrai aujourd'hui ce que je vous ai répondu il y a sept mois : Qui entre dans le *Nautilus* ne doit plus le quitter.

— C'est l'esclavage même que vous nous imposez !

— Donnez-lui le nom qu'il vous plaira.

Mais partout l'esclave garde le droit de recouvrer sa liberté ! Quels que soient les moyens qui s'offrent à lui, il peut les croire bons !

Ce droit, répondit le capitaine Nemo, qui vous le dénie ? Ai-je jamais pensé à vous enchaîner par un serment ?

Le capitaine me regardait en se croisant les bras.

— Monsieur, lui dis-je, revenir une seconde fois sur ce sujet ne serait ni de votre goût ni du mien. Mais puisque nous l'avons entamé, épuisons-le. Je vous le répète, ce n'est pas seulement de ma personne qu'il s'agit. Pour moi, l'étude de ma personne, une diversion puissante, un entraînement, une passion qui peut me faire tout oublier. Comme vous, je suis homme à vivre ignoré, obscur, dans la fragile espoir de léguer un jour à l'avenir le résultat de mes travaux, au moyen d'un appareil hypothétique confié au hasard des flots et des vents. En un mot, je puis vous admirer, vous suivre sans déplaisir dans un rôle que je comprends sur certains points ; mais il est encore d'autres aspects de votre vie qui me la font entrevoir entourée de complications et de mystères auxquels seuls ici, mes compagnons et moi, nous n'avons aucune part. Et même, quand notre cœur a pu battre pour vous, ému par quelques-unes de vos douleurs ou remué par vos actes de génie ou de courage, nous avons dû refouler en nous jusqu'au plus petit témoignage de cette sympathie que fait naître la vue de ce qui est beau et bon, que cela vienne de l'ami ou de l'ennemi. Eh bien, c'est ce sentiment que nous sommes étrangers à tout ce qui vous touche, qui fait de notre position quelque chose d'inacceptable, d'impossible, même pour moi, mais d'impossible pour Ned Land surtout. Tout homme, par cela seul qu'il est homme, vaut qu'on songe à lui. Vous êtes-vous demandé ce que l'amour de la liberté, la haine de l'esclavage, pouvaient faire naître de projets de vengeance dans une nature comme celle du Canadien, ce qu'il pouvait penser, tenter, essayer ?...

Je m'étais tu. Le capitaine Nemo se leva :

— "Que Ned Land pense, tente, essaye tout ce qu'il voudra, que m'importe ? Ce n'est pas moi qui l'ai été chercher ! Ce n'est pas pour mon plaisir que je le garde à mon bord ! Quant à vous, monsieur Aronnax, vous êtes de ceux qui peuvent tout comprendre, même le silence. Je n'ai rien de plus à vous répondre. Que cette première fois où vous venez de traiter ce sujet soit aussi la dernière ; car une seconde fois, je ne pourrais même pas vous écouter."

Je me retirai. À compter de ce jour, notre situation fut très-tendue. Je rapportai ma conversation à mes deux compagnons.

— "Nous savons maintenant, dit Ned, qu'il n'y a rien à attendre de cet homme. Le *Nautilus* se rapproche de Long-Island. Nous fuirons, quel que soit le temps."

Mais le ciel devenait de plus en plus menaçant. Des symptômes d'ouragan se manifestaient. L'atmosphère se faisait blanchâtre et laiteuse. Aux cyrrhus à gerbes déliées succédaient à l'horizon des couches de nimbo-cumulus. D'autres nuages bas fuyaient rapidement. La mer grossissait et se gonflait en longues houles. Les oiseaux disparaissaient, à l'exception des sataniques, ami des tempêtes. Le baromètre baissait notablement et indiquait dans l'air une extrême tension des vapeurs. Le mélange du stormglass se décomposait sous l'influence de l'électricité qui saturait l'atmosphère. La lutte des éléments était prochaine.

La tempête éclata dans la journée du 18 mai, précisément lorsque le *Nautilus* flottait à la hauteur de Long-Island, à quelques milles des passes de New-York. Je puis décrire cette



A la pluie avait succédé une averse de feu (p. 280, col. I.)

lutte des éléments, car au lieu de la fuir dans les profondeurs de la mer, le capitaine Nemo, par un inexplicable caprice, voulut la braver à sa surface.

Le vent soufflait du sud-ouest, d'abord en grand frais, c'est-à-dire par une vitesse de quinze mètres à la seconde, qui fut portée à vingt-cinq mètres vers trois heures du soir. C'est le chiffre des tempêtes.

Le capitaine Nemo, inébranlable sous les raffales, avait pris place sur la plateforme. Il s'était amarré à mi-corps pour résister aux vagues monstrueuses qui déferlaient. Je m'y étais hissé et attaché aussi, partageant mon admiration entre cette tempête et cet homme incomparable qui lui tenait tête.

La mer démontée était balayée par de grandes loques de nuages qui trempaient dans ses flots. Je ne voyais plus aucune de ces petites lames intermédiaires qui se forment au fond des grands creux. Rien que de longues ondulations fuligineuses, dont la crête ne déferle pas, tant elles sont compactes. Leur hauteur s'accroissait. Elles s'exaltaient entre elles. Le *Nautilus*, tantôt couché sur le côté, tantôt dressé comme un mât, roulait et tanguait épouvantablement.

Vers cinq heures, une pluie torrentielle tomba, qui n'abattit ni le vent ni la mer. L'ouragan se déchaîna avec une vitesse de quarante-cinq mètres à la seconde, soit près de quarante lieues à l'heure. C'est dans ces conditions qu'il renverse des maisons, qu'il enfonce des tuiles de toits dans des portes, qu'il rompt des grilles de fer, qu'il déplace des canons de vingt-quatre. Et pourtant le *Nautilus*, au milieu de la tourmente, justifiait cette parole d'un savant ingénieur : "Il n'y a pas de coque bien construite qui ne puisse défier à la mer !" Ce n'était pas un roc résistant, que ces lames eussent démolé ; c'était un fuseau d'acier,



Le Vengeur ! m'écriai-je (p. 280, col. IV.)

obéissant et mobile, sans grément, sans mâture, qui bravait impunément leur fureur.

Cependant, j'examinais attentivement ces vagues déchainées. Elles mesuraient jusqu'à quinze mètres de hauteur sur une longueur de cent cinquante à cent soixante-quinze mètres, et leur vitesse de propagation, moitié de celle du vent, était de quinze mètres à la seconde. Leur volume et leur puissance s'accroissaient avec la profondeur des eaux. Je compris alors le rôle de ces lames qui emprisonnent l'air dans leurs flancs et le refoulent au fond des mers où elles portent la vie avec l'oxygène. Leur extrême force de pression—on l'a calculée—peut s'élever jusqu'à trois mille kilogrammes par pied carré de la surface qu'elles contrebattaient. Ce sont de telles lames qui, aux Hébrides, ont déplacé un bloc pesant quatre-vingt-quatre mille livres. Ce sont elles qui, dans la tempête du 23 décembre 1864, après avoir renversé une partie de la ville de Yédo, au Japon, faisant sept cents kilomètres à l'heure, allèrent se briser le même jour sur les rivages de l'Amérique.

L'intensité de la tempête s'accrut avec la nuit. Le baromètre, comme en 1860, à la Réunion, pendant un cyclone, tomba à 710 millimètres. A la chute du jour, je vis passer à l'horizon un grand navire qui lutta péniblement. Il capérait sous petite vapeur pour se maintenir debout à la lame. Ce devait être un des steamers des lignes de New-York à Liverpool ou au Havre. Il disparut bientôt dans l'ombre.

A dix heures du soir, le ciel était en feu. L'atmosphère fut zébrée d'éclairs violents. Je ne pouvais en supporter l'éclat, tandis que le capitaine Nemo, les regardant en face, semblait aspirer en lui l'âme de la tempête. Un bruit terrible emplissait les airs, bruit complexe, fait des hurlements des vagues écrasées, des mugissements du vent, des éclats du tonnerre. Le vent sautait à tous les points de l'horizon, et le cyclone, partant de l'est, y revenait en passant par le nord, l'ouest et le sud, en sens inverse des tempêtes tourmentées de l'hémisphère austral.

Ah ! ce Gulf-Stream ! Il justifiait bien son nom de roi des tempêtes ! C'est lui qui crée ces formidables cyclones par la différence de température des couches d'air superposées à ses courants.

A la pluie avait succédé une averse de feu. Les gouttelettes d'eau se changeaient en agrèges fulminantes. On eût dit que le capitaine Nemo, voulant une mort digne de lui, cherchait à se faire foudroyer. Dans un effroyable mouvement de tangage, le *Nautilus* dressa en l'air son épéron d'acier, comme la tige d'un parachute, et j'en vis jaillir de longues étincelles.

Brisé, à bout de forces, je me coulai à plat ventre vers le panneau. Je l'ouvris et je redescendis au salon. L'orage atteignait alors son maximum d'intensité. Il était impossible de se tenir debout à l'intérieur du *Nautilus*.

Le capitaine Nemo rentra vers minuit. J'entendis les réservoirs se remplir peu à peu, et le *Nautilus* s'enfonça doucement au-dessous de la surface des flots.

Par les vitres ouvvertes du salon, je vis de grands poissons effarés qui passaient comme des fantômes dans les eaux en feu. Quelques-uns furent foudroyés sous mes yeux !

Le *Nautilus* descendait toujours. Je pensais qu'il retrouverait le calme à une profondeur de quinze mètres. Non. Les couches supérieures étaient trop violemment agitées. Il fallut aller chercher le repos jusqu'à cinquante mètres dans les entrailles de la mer.

Mais là, quelle tranquillité, quel silence, quel milieu paisible ! Qui eût dit qu'un ouragan terrible se déchainait alors à la surface de cet Océan ?

CHAPITRE XX

PAR 47°24' DE LATITUDE ET 17°28' DE LONGITUDE

A la suite de cette tempête, nous avons été rejetés dans l'est. Tout espoir de s'évader sur les atterrages de New-York ou du Saint-Laurent s'évanouissait. Le pauvre Ned, désespéré, s'isola comme le capitaine Nemo. Conseil et moi, nous ne nous quittons plus.

J'ai dit que le *Nautilus* s'était écarté dans l'est. J'aurais dû dire, plus exactement, dans le nord-est. Pendant quelques jours, il erra tantôt à la surface des flots, tantôt au-dessous, au milieu de ces brumes si redoutables aux navigateurs. Elles sont principalement dues à la fonte des glaces, qui entretiennent une extrême humidité dans l'atmosphère. Que de navires perdus dans ces parages, lorsqu'ils allaient reconnaître les feux incertains de la côte ! Que de sinistres dus à ces brouillards opaques ! Que de choes sur ces écueils dont le ressac est éteint par le bruit du vent ! Que de collisions entre les bâtiments, malgré leurs feux de position, malgré les avertissements de leurs sifflets et de leurs cloches d'alarme !

Aussi, le fond de ces mers offrait-il l'aspect d'un champ de bataille, où gisaient encore tous ces vaincus de l'Océan ; les uns vieux et empâtés déjà ; les autres jeunes et réfléchissant l'éclat de notre fanal sur leurs ferrures et leurs carènes de cuivre. Parmi eux, que de bâtiments perdus corps et biens, avec leurs équipages, leur monde d'émigrants, sur ces points dangereux signalés dans les statistiques, le cap Race, l'île Saint-Paul, le détroit de Belle-Ile, l'estuaire du Saint-Laurent ! Et depuis quelques années seulement, que de victimes fournies à ces funèbres annales par les lignes du Royal-Mail, d'Innana, de Montréal, le *Solvay*, l'*Isis*, le *Paramatta*, l'*Hungarian*, le

Canadian, l'*Anglo-Saxon*, le *Humboldt*, l'*United-States*, tous échoués ; l'*Arctic*, le *Ligonais*, coulés par abordage ; le *President*, le *Pacific*, le *City of Glasgow*, disparus pour des causes ignorées, sombres débris au milieu desquels naviguaient le *Nautilus*, comme s'il eût passé une revue des morts !

Le 15 mai, nous étions sur l'extrémité méridionale du banc de Terre-neuve. Ce banc est un produit des alluvions marines, un amas considérable de ces détritiques organiques, amenés soit de l'Equateur par le courant du Gulf-Stream, soit du pôle boréal, par ce contre-courant d'eau froide qui longe la côte américaine. Là aussi s'amoncèrent les blocs erratiques charriés par la débacle des glaces. Là s'est formé un vaste ossuaire de poissons, de mollusques ou de zoophytes qui y périssent par milliers.

La profondeur de la mer n'est pas considérable au banc de Terre-neuve. Quelques centaines de brasses au plus. Mais vers le sud se creuse subitement une dépression profonde, un trou de trois mille mètres. Là s'élargit le Gulf-Stream. C'est un épanouissement de ses eaux. Il perd de sa vitesse et de sa température, mais il devient une mer.

Parmi les poissons que le *Nautilus* effaroucha à son passage, je citerai le cycloptère d'un mètre, à dos noirâtre, à ventre orange, qui donne à ses congénères un exemple peu suivi de fidélité conjugale ; un unernack de grande taille, sorte de murène émeraude, d'un goût excellent ; des karaks à gros yeux, dont la tête a quelque ressemblance avec celle du chien ; des blennies, ovovivipares comme les serpents ; des gobies-boulerots ou goujons noirs de deux décimètres ; des macroures à longue queue, brillant d'un éclat argenté, poissons rapides, aventureux loin des mers hyperboréennes.

Les filets ramassèrent aussi un poisson hardi, audacieux, vigoureux, bien musclé, armé de piquants à la tête et d'aiguillons aux nageoires, véritable scorpion de deux à trois mètres, ennemi acharné des blennies, des gades et des saumons ; c'était le cocte des mers septentrionales, au corps tuberculeux, brun de couleur, rouge aux nageoires. Les pêcheurs du *Nautilus* eurent quelque peine à s'emparer de cet animal, qui, grâce à la conformation de ses opercules, préserve ses organes respiratoires du contact desséchant de l'atmosphère et peut vivre quelque temps hors de l'eau.

Je cite maintenant—pour mémoire—des bosquiers, petits poissons qui accompagnent longtemps les navires dans les mers boréales ; des ables-oxylrhiques, spéciaux à l'Atlantique septentrional ; des rascasses, et j'arrive aux gades, principalement à l'espèce morue, que je surpris dans ses eaux de prédilection, sur cet incépissable banc de Terre-neuve.

On peut dire que ces morues sont des poissons de montagnes, car Terre-neuve n'est qu'une montagne sous-marine. Lorsque le *Nautilus* s'ouvrit un chemin à travers leurs phalanges pressées, Conseil ne put retenir cette observation :

« Ça ! des morues ! dit-il ; mais je croyais que les morues étaient plates comme des limandes ou des soles ! »

—Naïf ! m'écriai-je. Les morues ne sont plates que chez l'épicière, où on les montre ouvertes et étalées. Mais dans l'eau, ce sont des poissons fusiformes comme les mulets, et parfaitement conformés pour la marche.

—Je veux croire, monsieur, répondit Conseil. Quelle nuée, quelle fourmilière !

—Eh ! mon ami, il y en aurait bien davantage, sans leurs ennemis, les rascasses et les hommes ! Sais-tu combien on a compté d'œufs dans une seule femelle ?

—Faisons bien les choses, répondit Conseil. Cinq cent mille.

—Onze millions, mon ami.

—Onze millions. Voilà ce que je n'admettrai jamais, à moins de les compter moi-même.

—Compte-les, Conseil. Mais tu auras plus vite fait de me croire. D'ailleurs, c'est par milliers que les Français, les Anglais, les Américains, les Danois, les Norvégiens pêchent les morues. On les consomme en quantités prodigieuses, et sans l'étonnante fécondité de ces poissons, les mers en seraient bientôt dépeuplées. Ainsi, en Angleterre et en Amérique seulement, cinq mille navires, montés par soixante-quinze mille marins, sont employés à la pêche de la morue. Chaque navire en rapporte quarante mille en moyenne, ce qui fait vingt-cinq millions. Sur les côtes de la Norvège, même résultat.

—Bien, répondit Conseil, je m'en rapporte à monsieur. Je ne les compterai pas.

—Quoi donc ?

—Les onze millions d'œufs. Mais je ferai une remarque.

—Laquelle ?

—C'est que si tous les œufs éclosaient, il suffirait de quatre morues pour alimenter l'Angleterre, l'Amérique et la Norvège.

Pendant que nous effleurions les fonds du banc de Terre-neuve, je vis parfaitement ces longues lignes, armées de deux cents hameçons, que chaque bateau tend par douzaines. Chaque ligne entraînée par un bout au moyen d'un petit grapin, était retenue à la surface par un orin fixé sur une bouée de liège. Le *Nautilus* dut manœuvrer adroitement au milieu de ce réseau sous-marin.

D'ailleurs, il ne demeura pas longtemps dans ces parages fréquentés. Il s'éleva jusque vers le quarante-deuxième degré de latitude. C'était à la hauteur de Saint-Jean de Terre-neuve et de Heart's Content, où aboutit l'extrémité du câble transatlantique.

Le *Nautilus*, au lieu de continuer à marcher

au nord, prit direction vers l'est, comme s'il voulait suivre ce plateau télégraphique sur lequel repose le câble, et dont les sondages multipliés ont donné le relief avec une extrême exactitude.

Ce fut le 17 mai, à cinq cents milles environ de Heart's Content, par deux mille huit cents mètres de profondeur, que j'aperçus le câble gisant sur le sol. Conseil, que je n'avais pas prévenu, le prit d'abord pour un gigantesque serpent de mer et s'apprêtait à le classer suivant sa méthode ordinaire. Mais je désabusai le digne garçon, et, pour le consoler de son déboire, je lui appris diverses particularités de la pose de ce câble.

Le premier câble fut établi pendant les années 1857 et 1858 ; mais, après avoir transmis quatre cents télégrammes environ, il cessa de fonctionner. En 1863, les ingénieurs construisirent un nouveau câble, mesurant trois mille quatre cents kilomètres et pesant quatre mille cinq cents tonnes, qui fut embarqué sur le *Great-Eastern*. Cette tentative échoua encore.

Or, le 25 mai, le *Nautilus*, immergé par trois mille huit cent trente-six mètres de profondeur, se trouvait précisément en cet endroit où se produisit la rupture qui ruina l'entreprise.

C'était à six cent trente-huit milles de la côte d'Irlande. On s'aperçut, à deux heures après midi, que les communications avec l'Europe venaient de s'interrompre. Les électriciens du bord résolurent de couper le câble avant de le repêcher, et, à onze heures du soir, ils avaient ramené la partie avariée. On refit un joint et une épissure ; puis le câble fut immergé de nouveau. Mais, quelques jours plus tard, il se rompit et ne put être ressaisi dans les profondeurs de l'Océan.

Les Américains ne se découragèrent pas. L'audacieux Cyrus Field, le promoteur de l'entreprise, qui y risquait toute sa fortune, provoqua une nouvelle souscription. Elle fut immédiatement couverte. Un autre câble fut établi dans de meilleures conditions. Le faisceau de fils conducteurs isolés dans une enveloppe de gutta-percha, était protégé par un matelas de matières textiles contenu dans une armature métallique. Le *Great-Eastern* reprit la mer le 13 juillet 1866.

L'opération marcha bien. Cependant un incident arriva. Plusieurs fois, en déroulant le câble, les électriciens observèrent que des clous y avaient été récemment enfoncés dans le but d'en détériorer l'âme. Le capitaine Anderson, ses officiers, ses ingénieurs se réunirent, délibèrent, et firent afficher que si le coupable était surpris à bord, il serait jeté à la mer sans autre jugement. Depuis lors, la criminelle tentative ne se reproduisit plus.

Le 23 juillet, le *Great-Eastern* n'était plus qu'à huit cents kilomètres de Terre-neuve, lorsqu'on lui télégraphia d'Irlande la nouvelle de l'armistice conclu entre la Prusse et l'Autriche après Sadowa. Le 27, il relevait au milieu des brumes le port de Heart's Content. L'entreprise était heureusement terminée, et par sa première dépêche, la jeune Amérique adressait à la vieille Europe ces sages paroles si rarement comprises : « Gloire à Dieu dans le ciel, et paix aux hommes de bonne volonté sur la terre. »

Je ne m'attendais pas à trouver le câble électrique dans son état primitif, tel qu'il était en sortant des ateliers de fabrication. Le long serpent, recouvert de débris de coquilles, hérissé de foraminifères, était enroulé dans un empâtement pierreux qui le protégeait contre les mollusques perforants. Il reposait tranquillement, à l'abri des mouvements de la mer, et sous une pression favorable à la transmission de l'électricité qui passe de l'Amérique à l'Europe en trente-deux centièmes de seconde. La durée de ce câble sera infinie sans doute, car on a observé que l'enveloppe de gutta-percha s'améliore par son séjour dans l'eau de mer.

D'ailleurs, sur ce plateau si heureusement choisi, le câble n'est jamais immergé à des profondeurs telles qu'il puisse se rompre. Le *Nautilus* le suivit jusqu'à son fond le plus bas, situé par quatre mille quatre cent trente-et-un mètres, et là, il reposait encore sans aucun effort de traction. Puis, nous nous rapprochâmes de l'endroit où avait eu lieu l'accident de 1863.

Le fond océanique formait alors une vallée large de cent vingt kilomètres, sur laquelle on eût pu poser le Mont-Blanc sans que son sommet émergât de la surface des flots. Cette vallée est fermée à l'est par une muraille à pic de deux mille mètres. Nous y arrivâmes le 28 mai, et le *Nautilus* n'était plus qu'à cent cinquante kilomètres de l'Irlande.

Le capitaine Nemo allait-il remonter pour atterrir sur les îles britanniques ? Non. A ma grande surprise, il redescendit au sud et revint vers les mers européennes. En contournant l'île d'Emeraude, j'aperçus un instant le cap Clear et le feu de Fastenet, qui éclaire les milliers de navires sortis de Glasgow ou de Liverpool.

Une importante question se posait alors à mon esprit. Le *Nautilus* oserait-il s'engager dans la Manche ? Ned Land, qui avait réparé depuis que nous rallions la terre, ne cessait de m'interroger. Comment lui répondre ? Le capitaine Nemo demeurait invisible. Après avoir laissé entrevoir au Canadien les rivages d'Amérique, allait-il donc me montrer les côtes de France ?

Cependant le *Nautilus* s'abaissait toujours vers le sud. Le 30 mai, il passait en vue du Land's End, entre la pointe extrême de l'Angleterre et les Sorlingues, qu'il laissa sur tribord.

S'il voulait entrer en Manche, il lui fallait prendre franchement à l'est. Il ne le fit pas. Pendant toute la journée du 31 mai, le *Nav-*

tilus décrivit sur la mer une série de cercles qui m'intriguèrent vivement. Il semblait chercher un endroit qu'il avait quelque peine à trouver. A midi, le capitaine Nemo vint faire son point lui-même. Il ne m'adressa pas la parole. Il me parut plus sombre que jamais. Qui pouvait l'attrister ainsi ? Était-ce sa proximité des rivages européens ? Sentait-il quelque ressouvenir de son pays abandonné ? Qu'éprouvait-il alors ? des remords ou des regrets ? Longtemps cette pensée occupa mon esprit, et j'eus comme un pressentiment que le hasard trahirait avant peu les secrets du capitaine.

Le lendemain, 1er juin, le *Nautilus* conserva les mêmes allures. Il était évident qu'il cherchait à reconnaître un point précis de l'Océan. Le capitaine Nemo vint prendre la hauteur du soleil, ainsi qu'il avait fait la veille. La mer était belle, le ciel pur. A huit milles dans l'est, un grand navire à vapeur se dessinait sur la ligne de l'horizon. Aucun pavillon ne battait à sa corne, et je ne pus reconnaître sa nationalité.

Le capitaine Nemo, quelques minutes avant que le soleil passât au méridien, prit son sextant et observa avec une précision extrême. Le calme absolu des flots facilitait son opération. Le *Nautilus* immobile ne ressentait ni roulis ni tangage.

J'étais en ce moment sur la plateforme. Lorsque son relèvement fut terminé, le capitaine prononça ces seuls mots :

« C'est ici ! »

Il redescendit par le panneau. Avait-il vu le bâtiment qui modifiait sa marche et semblait se rapprocher de nous ? Je ne saurais le dire.

Je revins au salon. Le panneau se ferma, et j'entendis les sifflements de l'eau dans les réservoirs. Le *Nautilus* commença de s'enfoncer, suivant une ligne verticale, car son hélice enrayée ne lui communiquait plus aucun mouvement.

Quelques minutes plus tard, il s'arrêta à une profondeur de huit cent trente-trois mètres et reposait sur le sol.

Le plafond lumineux du salon s'éteignit alors, les panneaux s'ouvrirent, et, à travers les vitres, j'aperçus la mer vivement illuminée par les rayons du fanal dans un rayon d'un demi-mille.

Je regardai à bâbord et je ne vis rien que l'immensité des eaux tranquilles.

Par tribord, sur le fond, apparaissait une forte extumescence qui attira mon attention. On eût dit des ruines ensevelies sous un empâtement de coquilles blanchâtres comme sous un manteau de neige. En examinant attentivement cette masse, je crus reconnaître les formes épaissees d'un navire, rasé de ses mâts, qui devait avoir coulé par l'avant. Ce sinistre datait certainement d'une époque reculée. Cette épave, pour être ainsi enroulée dans le calcaire des eaux, comptait déjà bien des années passées sur ce fond de l'Océan.

Quel était ce navire ? Pourquoi le *Nautilus* venait-il visiter sa tombe ? N'était-ce donc pas un naufrage qui avait entraîné ce bâtiment sous les eaux ?

Je ne savais que penser, quand, près de moi, j'entendis le capitaine Nemo dire d'une voix lente :

« Autrefois ce navire se nommait le *Marseillais*. Il portait soixante-quatorze canons et fut lancé en 1762. En 1778, le 3 août, commandé par La Poype-Vertrieux, il se battit audacieusement contre le *Prvost*. En 1779, le 4 juillet, il assista, avec l'escadre de l'amiral d'Estaing, à la prise de Grenade. En 1781, le 5 septembre, il prenait part au combat du comte de Grasse, dans la baie de la Chesapeake. En 1794, la république française lui changeait son nom. Le 16 avril de la même année, il rejoignait, à Brest, l'escadre de Villaret-Joyeuse, chargé d'escorter un convoi de blé qui venait d'Amérique sous le commandement de l'amiral Van Stabel. Le 11 et le 12 prairial, au 11, cette escadre se rencontrait avec les vaisseaux anglais. Monsieur, c'est aujourd'hui le 13 prairial, le 1er juin 1868. Il y a soixante-quatorze ans, jour pour jour, à cette même place, par 47°24' de latitude et 17°28' de longitude, ce navire, après un combat héroïque, demâté de ses trois mâts, l'eau dans ses soutes, le tiers de son équipage hors de combat, aimait mieux s'engloutir avec ses trois cent cinquante-six marins que de se rendre, et clouant son pavillon à sa poupe, il disparut sous les flots au cri de : Vive la République !

—Le *Vengeur* ! m'écriai-je.

—Oui ! monsieur. Le *Vengeur* ! Un beau nom ! murmura le capitaine Nemo en se croisant les bras.

(A continuer)

—Chez M. Prud'homme.
La fille aînée de la maison lit le journal à haute voix :

« Nous apprenons une triste nouvelle.
« Un jeune homme de bonne famille, M. Trois-Etoiles, vient de se brûler la cervelle dans un bain. »

—Dans un bain ? interrompit le chef de famille solennellement. Il fallait que l'eau fût bien chaude !

* *
Appelé au chevet d'un oncle à héritage, un jeune homme causait avec le notaire, quelques instants avant la mort de son parent, des dispositions à prendre pour exécuter les intentions du moribond.

—Ah ! disait le jeune homme, je tiens à ce tout ce qu'a désiré feu mon oncle... »

—Doucement, doucement, héritier présomptueux, lui fit le vieil homme de loi, votre oncle est peut-être *fumé*, mais il n'est pas encore *feu*.

COURRIER DES DAMES

L'IRRÉSOLUTION.—Voici un défaut dont on ne s'occupe pas assez : il a cependant des conséquences bien fâcheuses : l'irrésolu perd le temps, manque des occasions qu'il ne retrouvera peut-être plus, se rend malheureux lui-même par l'état d'incertitude dans lequel il passe sa vie ; enfin, il impatient les autres par ses tergiversations continuës.

Cette défaillance de la volonté se produit malheureusement dans les circonstances les plus diverses, les plus futiles comme les plus graves, depuis le choix d'un ruban jusqu'à celui d'une profession, en y joignant tous les intermédiaires ; voilà le vaste champ où s'exerce l'irrésolution.

« Si je mettais mon bracelet à agrafe de diamants pour aller à ce bal ? dit Mme L... c'est cela.—Justine, donnez-le-moi... Oui, mais il ne ferme pas bien, si j'allais le perdre ? non, serrez-le.—Mais j'aurai le bras trop nu sans lui : et un autre bracelet n'ira pas aussi bien avec l'aigrette de la chevelure ; décidément, Justine, rendez-le-moi. Il ferme suffisamment, n'est-ce pas ?—Oh ! oui, madame, répond la femme de chambre, qui voit parfaitement que sa maîtresse demande son approbation.

Mme L... s'éloigne, mais au fond elle est déjà un peu mécontente d'elle-même. A mesure qu'elle descend les marches de l'escalier, il lui semble que le maudit bijou est de moins en moins solide. Si elle osait, elle rentrera pour l'ôter ; enfin, la voilà installée dans la voiture, plusieurs minutes ne sont pas de trop pour arranger convenablement les jupes, pour placer tous les plis avec adresse afin qu'ils ne soient pas froissés. Or, pendant tout ce travail, la pensée du fermoir fait toujours des progrès, et l'oscillation est arrivée juste à son maximum quand le mari est assis. Alors Mme L... n'y tient plus : « Mon ami, je t'en prie, je crains de perdre mon bracelet ; réflexion faite, je préfère le laisser. Reporte-le dans ma chambre, je t'en prie.—Tu aurais dû penser à cela plus tôt, ma chère, mais il vaut peut-être mieux tard que jamais. Et monsieur remonte le bijou. Le voilà de retour, il est installé pour la seconde fois, je l'espère du moins, sera la bonne. Et cependant, Mme L... a fait une nouvelle réflexion en sens inverse de la première : puisque mon bracelet a bien tenu quelque temps et que j'ai été obligée d'appuyer pour l'ouvrir, il n'y avait pas de danger que je le perdusse ; j'ai eu bien tort d'y renoncer ; elle le regrette, mais elle n'ose prier une seconde fois son mari de remonter ; l'amour-propre est une cause suffisante de silence, et d'ailleurs // n'accepterait peut-être pas ce rôle.

Madame est de mauvaise humeur, elle passe une soirée exécrable en répétant : maudit bijou !—Eh ! non, madame, c'est plutôt : maudite irrésolution qu'il faudrait dire.

Lorsqu'il faut choisir quelque chose de plus important, qui comporte plus de détails, alors l'irrésolution a un bien plus grand nombre de va-et-vient à parcourir. S'agit-il d'un déménagement ? D'abord ce sera un bonheur pour notre héroïne si la position de son mari impose un quartier plutôt qu'un autre ; tant mieux pour elle si ce quartier est extrêmement restreint ; l'idéal, c'est qu'il ne s'y trouve qu'un seul appartement à louer, du moins dans des conditions à peu près convenables. Mais comme dans la réalité les habitants ne se seront pas entendus pour cela, il faudra faire ce terrible effort : *opter*. Ce sera bien heureux pour Mme Rézol si son mari a une volonté très-énergique et la lui impose absolument ; mais, même dans ce cas, il peut être assez occupé pour laisser à sa femme le soin de faire les premières recherches et n'intervenir que plus tard. Alors, voilà Mme Rézol en campagne, et naturellement elle ne trouve bien que l'appartement qui ne sera libre, qui ne sera vacant qu'un terme plus tard. Elle a à peine obtenu, non sans difficulté, que l'occupant le lui laisse un peu plus tôt, et déjà elle y voit mille inconvénients qu'elle n'avait pas soupçonnés d'abord. Elle va

faire un sacrifice d'argent pour renoncer à cet appartement tant convoité ; un peu plus tard, elle regrettera une si bonne occasion perdue.

Savez-vous pourquoi Mme Ution ne garde point de domestiques ? Eh ! c'est d'abord parce qu'elle croit naïvement qu'il y en a de parfaits.

Ensuite, comme elle revient constamment sur les ordres donnés, elle a d'autant plus de peine à se faire respecter et obéir. Elle commande à la cuisinière le dîner dès le matin, et celle-ci n'a encore rien acheté vers le milieu de la journée. « Je craignais, dit-elle, que madame ne changea d'avis ; j'ai préféré attendre. » C'est un peu humiliant pour une maîtresse de maison de recevoir ainsi une petite leçon, et d'autant plus cruel quand cela est bien mérité.

Les dispositions naturelles sont pour quelque chose dans la décision ; mais l'éducation et le travail de chacun de nous sur soi-même peuvent beaucoup pour nous corriger du défaut contraire.

On développe la résolution en l'exerçant, comme toutes les autres facultés.

C'est pourquoi je conseille aux mères de laisser opter les enfants, de les exciter même dans toutes les circonstances où il n'y a point de danger ni d'inconvénient grave à le faire ; par exemple, dans le choix de leurs gâteaux, de leurs jeux, de leurs promenades, quand on n'a pas un motif particulier de commander une chose de préférence à une autre. Il faut alors, pour l'enfant, s'en tenir à sa première décision.

Pour se résoudre promptement, il faut d'abord se persuader que tout parti aura des inconvénients ; puisque la perfection n'est pas de ce monde, il faut donc savoir accepter des imperfections, et se tenir pour assuré que si l'on avait agi autrement, on aurait trouvé des côtés faibles. Ceci posé, il faut, par l'habitude de l'observation et de la réflexion, arriver à se former sur les choses nouvelles de la vie des idées arrêtées ; je ne dis pas des idées préconçues, cela se prend en mauvaise part et signifie conçues avant toute observation, mais arrêtées, c'est-à-dire bien définies dans l'esprit, de façon à savoir ce qui est bon. Quand se présentera le moment des choses, nous le ferons vite et bien, parce que nous saurons d'avance quelles sont les qualités principales à demander, et si nous les trouvons réunies, ou à peu près réunies, nous saurons passer sur l'accessoire. En un mot, le meilleur moyen d'être résolu, c'est, pour les petites choses comme pour les grandes, d'avoir des principes.

EUGÉNIE PASQUIN.

LES FORCES MILITAIRES DE LA SERBIE

Les dépêches font mention de la prochaine entrée en campagne de l'armée serbe. Il n'est donc pas sans intérêt de connaître la valeur militaire des forces de la Serbie.

La principauté actuelle de Serbie compte environ 1,500,000 habitants. C'est là tout ce qui reste aujourd'hui du grand empire serbe des tzars Douchan et Lazare ; mais dans ce faible contingent de population vit et fermente l'idée des gloires et de la puissance d'autrefois, ce qui est un gage non contestable des gloires et de la puissance à venir.

En Serbie, depuis l'organisation militaire de 1862, toute la population mâle est astreinte au service des armes, ce qui fait que l'Etat serbe peut présentement mettre sur pied une force militaire relativement importante de 150 à 155,000 hommes.

L'armée serbe est une création du prince Michel Obrenovitch III. Un officier français de mérite, le colonel Mondin, présida à la formation de cette armée dont l'effectif était de 5,168 hommes avec 180 pièces de canon. Ces chiffres ont été distribués autrement par le récent ukase du prince Milan Obrenovitch IV.

L'armée nationale se divise en 18 brigades territoriales ; elle se recrute en deux bans. Le premier ban forme :

<i>Infanterie</i>	
36 bataillons à 4 compagnies.....	72,000 hommes
<i>Cavalerie</i>	
33 escadrons à 180 hommes.....	3,940 —
<i>Artillerie</i>	
18 compagnies artillerie de campagne à 230 hommes.....	4,140 —
4 compagnies artillerie de forteresse à 250 hommes.....	1,000 —
<i>Armes diverses</i>	
18 compagnies de pionniers à 170 hommes.....	3,060 —

18 détachements sanitaires à 150 hommes.....	2,700 —
18 détachements d'ouvriers à 30 hommes.....	540 —
18 détachements d'infirmiers à 50 hommes.....	900 —
18 détachements du train des équipages à 30 hommes.....	540 —

Total de la première levée..... 90,820 hommes

Le deuxième ban de l'armée nationale, comportant les hommes de 35 à 50 ans, devait fournir un contingent équivalent au premier ; mais les non-valeurs déduites, il ne représente sur pied de guerre que 57,000 hommes. L'ensemble des forces militaires de la Serbie donne donc numériquement 153,588 hommes.

En dehors des 180 pièces de canon ci-dessus portées, l'Etat serbe dispose d'une réserve de 20 batteries complètes et 100 à 120 bouches à feu de différents calibres.

La Serbie possède dans l'arsenal de Kragujevatz une fonderie de canon, une fabrique d'armes et de cartouches, une fonderie de projectiles, etc., etc. La fonderie de canon est en état de livrer 6 bouches à feu rayées par semaine, et les ateliers d'artillerie sont en état de les monter dans le même espace de temps.

L'armement des troupes se compose moitié de fusils ancien système, moitié se chargeant par la culasse.

D'après la nouvelle organisation, toutes ces forces militaires ont été réparties en cinq commandements divisionnaires.

En même temps que cette nouvelle formation, il a été créé un grand état-major général et des états-majors divisionnaires.

NOUVELLES GÉNÉRALES

CANADA

Ottawa, 3 juin.—La *Gazette du Canada* d'aujourd'hui contient la nomination suivante :

M. J.-B. Bourgeois, avocat, de Saint-Hyacinthe, comme juge puîné de la Cour Supérieure pour la province de Québec, en remplacement de l'hon. A. La Fontaine, résigné.

Québec, 3.—Le major Ernest Taschereau, qui commandait le détachement canadien à Fort Garry, est de retour en cette ville après une absence de cinq ans, pendant lesquels il a toujours été en service militaire au Nord-Ouest. La force a été réduite d'environ 200 hommes à 60 en tout, dont 40 appartenant aux carabiniers et le reste à l'artillerie.

—A la réunion du Conseil-de-Ville, tenue hier au soir, une discussion animée a eu lieu au sujet de la démolition des portes du jardin du Gouverneur.

Une résolution a été finalement adoptée, ordonnant à l'ingénieur de la Corporation de faire replacer les portes et de faire réparer les dégâts faits dans la nuit du 27 mai.

Ottawa, 6.—L'hon. Premier a donné, hier soir, un banquet où assistaient les membres du cabinet et plusieurs avocats éminents au Club Rideau.

—La Cour Supérieure s'est ouverte aujourd'hui à 11 heures, et la cause des brasseries est venue devant le tribunal. Le point à décider est si l'Acte de la législature d'Ontario, 37 Vict. chap. 33, est du ressort du parlement local. Cet acte impose une licence aux brasseries.

Halifax, 7.—Le vapeur de Sa Majesté le *Bellerophon* est entré hier soir dans le port, et le vice-amiral Sir Ashley a délarqué ce matin à dix heures. Un salut a été tiré en son honneur, par la batterie de la citadelle.

—Pictou a expédié, la semaine dernière, sept mille quatre cent trente-huit tonnes de charbon.

—Les nouvelles reçues des îles de la Magdeleine, en date du 5, annoncent que le nombre des navires employés à la pêche du hareng, qui vient d'être terminée, a été plus considérable que les années précédentes ; plus de quatre-vingt-dix bâtiments ont fait voile pour les ports des Etats-Unis et du Canada avec de fortes cargaisons.

Trois-Rivières, 9.—Un incendie a éclaté hier soir au domicile de M. Boudreau, rue Bonaventure. La maison a été presque entièrement détruite. Les pertes sont en partie couvertes par les assurances.

—L'inspecteur du Revenu poursuit sans misericorde les aubergistes qui vendent le dimanche.

—Les affaires sont très-actives et la navigation a donné à la ville une nouvelle vie. Toutes les scieries et les forges sont en opération.

EUROPE.—ÉTATS-UNIS

Londres, 4 juin.—Un télégramme spécial de Londres au *Herald* dit que le prince et la princesse de Roumanie, et le prince Milan de Serbie, se proposent d'émaner une déclaration conjointe d'indépendance, à cause de l'accession irrégulière du sultan actuel au trône impérial.

Le prince du Montenegro attend seulement l'action des autres provinces slaves.

—Dans la Serbie, les écoles et collèges vont être fermés.

Washington, 4.—Le Sénat a pris de nouveau en considération le bill ayant pour objet de remettre le salaire du président à \$50,000 à partir du 4 mars 1877, et il a été adopté par 31 voix contre 11.

Londres, 5.—Les dépêches venant d'Alexandrie, Berlin, Vienne, Rome et Paris sont de plus en plus alarmantes.

—Murad Effendi, le nouveau sultan, est un vieil ami du vice-roi d'Égypte. La Serbie refuse de reconnaître le nouveau sultan. Gortschakoff est très-irrité de la tournure que prennent les affaires, et il attribue la révolution à l'intervention de l'Angleterre.

—On annonce officiellement de Constantinople que l'ex-sultan Abdul Aziz s'est suicidé hier matin, en s'ouvrant les veines du bras avec des ciseaux. Il est mort dimanche vers dix heures et a été enterré le soir dans le tombeau de Mahemed II.

Mexico, 6.—Le général Alatorre a gagné une grande victoire, le 22 mai, à Oaxaca, sur les forces révolutionnaires, qui ont perdu près de 2,000 hommes tués et blessés. Les pertes du gouvernement ont été de 600 tués ou blessés.

Paris, 7.—L'*Estafette* rapporte que l'armée russe marche à la frontière et que, quand elle arrivera à Pruth, les Serbes commencent les hostilités.

—On dit que les Serbes maintenant sous les armes sont au nombre de 75,000 hommes, suivant les évaluations les plus basses.

Raguse, 7.—Des nouvelles de source slave reçues en cette ville, annoncent que le 3 juin, l'armée du prince Karageorgievitch a défilé les Turcs dans les environs de Caravevo, Bosnie. Les Turcs ont perdu 140 hommes. Le jour suivant, 2,300 ont été faits prisonniers.

Paris, 8.—George Sand, la célèbre femme de lettres, est morte ici aujourd'hui. Elle a conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment.

Philadelphie, 8.—Le nombre des visiteurs à l'exposition augmente de jour en jour, contrairement à la prévision générale qu'il allait diminuer. Les admissions totales d'hier ont été de 45,548, dont près de 32,000 entrées payantes.

Les recettes pour les 25 jours depuis que l'exhibition est ouverte s'élèvent à \$269,252, ce qui représente en moyenne près de \$11,000 p.j.

Londres, 8.—On rapporte que la Serbie a fait une déclaration d'indépendance, et que l'armée serbe a traversé la frontière turque.

Londres, 9.—Le gouvernement serbe, se rendant aux recommandations réitérées du représentant de la Russie, a décidé de ne pas commencer les hostilités contre la Turquie.

Le prince de Montenegro a assumé ouvertement le commandement des insurgés, et il a concentré le gros de ses forces à Padgoritza. Il a rejeté la proposition d'annistie.

Les Serbes continuent à envoyer des troupes sur la frontière, et les insurgés massent leurs forces en Bosnie et en Bulgarie.

Londres, 9.—Cette après-midi, à la séance de la chambre des communes, M. Disraeli a annoncé que le mémorandum de Berlin avait été retiré, et que pour cela la Porte avait offert spontanément un armistice. L'Angleterre est dans les meilleurs termes avec les puissances, et toutes sont d'avis que le Sultan et le cabinet doivent avoir le temps d'examiner la politique qu'il est convenable d'adopter dans l'avenir. L'Angleterre s'est unie à la Russie, à l'Autriche et à la France pour précher la modération à la Serbie. Toutes les puissances reconnaissent le nouveau sultan.

CÉLÉBRATION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE À NEW-YORK.—A une assemblée des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de bienfaisance de New-York, tenue le 7 juin courant, la motion suivante a été adoptée à l'unanimité :

« Que dix billets d'admission au pique-nique de la Société Saint-Jean-Baptiste de bienfaisance de New-York soient envoyés à chacun des journaux français de la province de Québec, pour l'usage de nos frères du Canada, qui pourraient se trouver à New-York le 28 de ce mois. »

La Société a du choisir ce jour pour célébrer la fête nationale par une fête champêtre, au Park Bellevue, 80^{ème} rue et Rivière de l'Est.

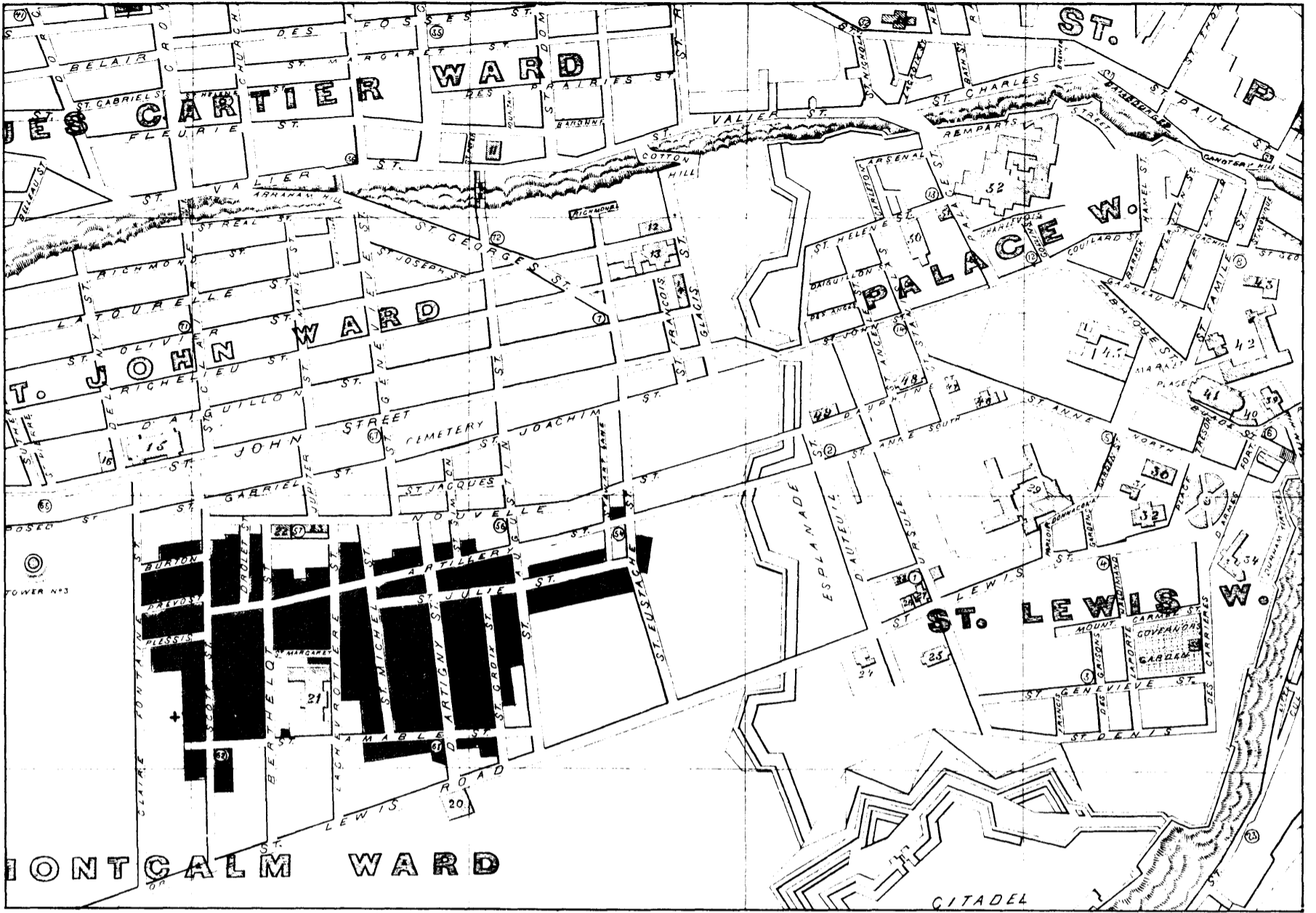
Par ordre du comité du pique-nique.

JOSEPH DUFOUR, Prés.
STANISLAS VIAU, Trés.
ETIENNE LEBEL, Sec.

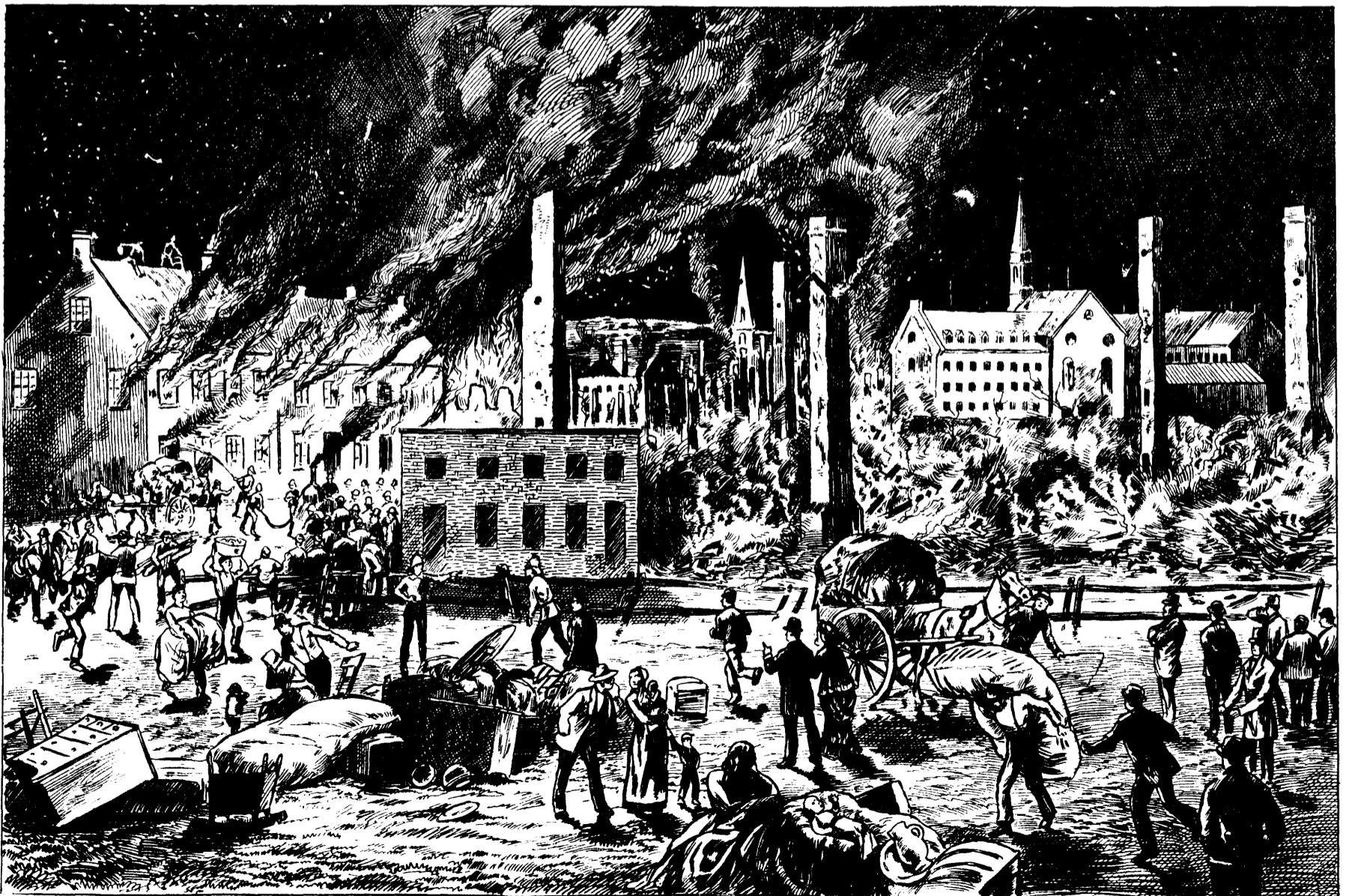
—Deux mandarins chinois, habitant l'Europe depuis plusieurs années, ont composé, en huit volumes, une histoire de la guerre franco-allemande de 1870-71, et ont fait cadeau au British Museum, de Londres, d'une copie de cet ouvrage remarquable, dit-on, par l'originalité des jugements, et surtout par un singulier parallèle qu'ils auteurs établissent entre l'état actuel de l'Europe et celui de l'Asie centrale, au sixième siècle avant Jésus-Christ.

—Samuel Frost, condamné à mort comme meurtrier de son beau-frère, Franklin Towne, a été pendu dans la cour de la prison de Worcester. Le crime avait été commis le 4 juillet 1875, mais il ne fut révélé que le 22, par la découverte du corps, qui avait été mutilé et enterré par le meurtrier. Jusque là personne ne s'était douté de rien, Frost ayant dit, pour expliquer l'absence de son beau-frère, qu'il était parti subitement pour la Californie. Après son arrestation, Samuel Frost a reconnu que c'était lui qui avait tué Towne, d'un coup de marteau sur la tête, mais il a toujours soutenu avoir agi en état de légitime défense, attendu que Towne l'avait terrassé et le maintenait sous lui quand il l'a frappé. Depuis sa condamnation, comme avant et pendant son jugement, Frost a invariablement persisté dans ses dires. Le calme et la fermeté dont il a fait preuve en présence de l'échafaud ont été remarquables. Il n'a pas voulu d'aide pour aller à la sinistre plateforme, dont il a gravi les degrés de son pas habituel. Il a écouté avec impassibilité la lecture de l'ordre d'exécution et la courte prière qui a suivi. Puis, sans desserrer les lèvres et sans trahir la moindre apparence d'émotion, il s'est livré au shérif, qui a rapidement achevé sa triste besogne. Les cent cinquante personnes présentes ont poussé un cri d'horreur. La chute avait été si violente que le supplicié était décapité. La tête n'était restée attachée au tronc que par quelques ligaments, et de cette plaie hideuse des jets de sang s'élançaient au loin dans toutes les directions.

L'INCENDIE DU FAUBOURG ST. LOUIS, À QUÉBEC



PLAN DU DISTRICT BRULÉ—D'APRÈS UN TRACÉ DE M. PAUL COUSIN



VUE DE L'INCENDIE À 10 HEURES DU SOIR—D'APRÈS UN CROQUIS PRIS SUR LES LIEUX



PHILADELPHIE:—INTÉRIEUR DU PALAIS HORTICOLE

NEUF JOURS CHEZ UN TRAPPEUR

II

TERRAINS DE CHASSE

Parmi les Hurons, comme parmi les Iroquois, les Algonquins et autres tribus qui occupaient jadis le sol de notre pays, il n'y avait d'héritage fixe, bien déterminé, que les terrains de chasse. Une jeune fille apportait en dot à son mari un lac ou une rivière, avec droit exclusif de chasse et de pêche sur iceux. Ces héritages étaient sacrés. Jamais un chasseur ne se serait permis d'empiéter sur le terrain du voisin, voire même d'un ennemi. Se trouvait-il surpris par la faim, en plein désert, il lui était permis d'aller prendre, dans une trappe, la quantité de venaison qu'il lui fallait, mais sans gêner la peau de l'animal, et en laissant sa carte à sa manière, soit sur une écorce de bouleau, soit par une autre marque qui pouvait le faire reconnaître.

Le respect de la propriété d'autrui est encore fortement prononcé chez le peuple huron. Il n'y a peut-être pas, à la Jeune-Lorette, une seule maison qui ferme à clef. Et cependant, aux jours de la plus grande détresse, on n'entend jamais parler du moindre vol.

A la chasse, dès qu'un Indien a rencontré la piste ou le ravin d'un orignal, il lui suffit d'en faire le tour, sur ses raquettes, pour en prendre possession. Nul autre Indien ne croquera cette piste. Rencontre-t-il une cabane, à l'heure du repas ou à la tombée du jour, il y entre pour manger ou y dormir. S'il se sert des ustensiles de cuisine, il remet tout dans le même ordre ; il remettra aussi, sur le bûcher, la quantité de bois qu'il aura consommée.

Depuis plusieurs années, les Canadiens des environs de Québec font une rude concurrence aux chasseurs indiens. Aussi, notre faune, traquée en tous sens, disparaît rapidement. Et les Indiens se plaignent du défaut de bonne foi, de respect de leur droit des gens. A les entendre, nos compatriotes ne se gênent pas d'enlever martes, visons, castors ou loutres pris au piège ou à la trappe, non plus que de dévaliser les cabanes momentanément abandonnées, où ils ont trouvé refuge et couvert. Ces hardis déprédateurs ont provoqué la loi de protection sur le gibier, qui pèse si lourdement sur l'Indien, dont la chasse est la principale ressource. Avant de protéger les animaux, on devrait songer à protéger les hommes. Pour les chasseurs canadiens, que la loi soit très-sévère, je le veux bien ; mais qu'elle soit d'une vigueur amoindrie pour le chasseur indien, qui y perd des privilèges, des droits anciens et l'exercice d'un état auquel son éducation domestique et sa nature l'ont spécialement destiné.

A part les *Canadiens*, qui font la chasse et tendent des trappes, il y a encore les chasseurs amateurs, les *messieurs*, comme les appellent les Indiens. Ceux-ci paient leur coup de fusil au poids de l'or. Ils ne chassent pas, ils assassinent leur bête, qu'on amène droit devant eux. Et encore, parfois, faudra-t-il affûter leur fusil.

Il y a de bons, de braves, d'intrépides chasseurs parmi eux. Les officiers anglais, jadis, étaient assez souvent de première force. Ceux-là auraient rougi de surprendre l'orignal sur place, dans son ravin, sans défense, sans issue. Volontiers ils le faisaient relancer pour se donner le mérite de le laisser à la course. Le colonel Rhodes, notre Nemrod canadien, entr'autres, affectionnait les exploits de ce genre. Tempérament calme, froid, force physique assez rare, aimant les chances et les hasards, familier avec le climat, dormant sur la neige mieux que sur l'écrin, l'œil juste, la main sûre, avec des armes éprouvées, il ne manquait jamais son coup. Le colonel Rhodes restera légendaire dans le monde des chasseurs.

Aussi généreux qu'habile chasseur, heureux seulement de son succès, il abandonnait bienveillamment sa proie à ses guides, toujours des Indiens, bien entendu. A lui le plaisir et l'honneur, à eux les profits, sans compter qu'il les payait, en outre, largement de leurs peines. A proprement parler, il ne tirait son gibier qu'à balles

d'or, qui passaient à travers le corps de l'orignal ou du caribou pour tomber dans l'escarcelle du guide indien.

Mais pour moi, qui porte un intérêt tout particulier aux races indiennes, qui me fais honneur d'être lié d'amitié avec nos chefs hurons, qui ai accepté le titre honorifique de *chef*, sous le nom de *Abah-sistari*, et qui suis fier d'un tel suffrage, je me crois le droit de demander une protection toute spéciale à la législature en faveur des Indiens chasseurs de Lorette— au détriment même de mes compatriotes canadiens, et au froissement des amateurs anglais, tant galants hommes ou généreux qu'ils puissent être.

A vous, Canadiens chasseurs, je dirai : "Vous êtes fils de cultivateurs ou d'ouvriers ; vous avez un état social, dont la rétribution est quotidienne, régularisée dans la grande organisation ; vous avez du travail, vous pouvez compter sur un salaire, vous avez de quoi vivre et faire vivre vos familles d'une façon sûre, pour peu que vous soyez honnêtes travailleurs et industriels : eh bien ! mes amis, vous abandonnez cette position, un gain mesuré, calculé et certain, pour courir les hasards ou les chances de la chasse, qui sont la fortune unique d'autres hommes, vos égaux, vos compatriotes, qui, eux, n'ambitionnent rien sur vous. Vous êtes dans votre droit ; mais il me semble que, renonçant à des avantages sociaux établis, pour vous lancer à la poursuite des animaux de la forêt ou du désert, vous devez respecter au moins les lois de la forêt et du désert. Quand vous courez sur les pistes d'un chasseur indien, vous avez deux fois tort ; quand vous enlevez son gibier de la trappe ou du piège, vous avez encore deux fois tort ; quand vous pillez sa cabane, vous êtes plus qu'un voleur, vous pouvez être un assassin, car vous lui enlevez peut-être des moyens de subsistance sur lesquels il avait droit de compter."

Contre vous, chasseurs canadiens, les chasseurs indiens méritent d'avoir une protection spéciale.

A vous, chasseurs amateurs, je dirai : "Vous vivez grandement, messieurs, dans le luxe et l'abondance ; vous allez chasser par délassément ou pour retremper, assez souvent, une constitution trop saturée de *brandy* ou de vin de champagne. Vous partez pour éviter de crever de bonne chère ou de liesse, n'est-ce pas cela ?

"Comparez-vous donc à ces pauvres Indiens, qui partent, avec deux ou trois livres de sel, quelques charges de poudre et de plomb, un fusil à l'épaule, une hache à la ceinture, ne laissant souvent rien à la maison !

"Je sais que vous les payez bien, ces braves Indiens, mais je sais aussi qu'ils font admirablement le service. Avez-vous jamais rencontré des serviteurs plus intelligents, plus dévoués, plus vigoureux, plus discrets, plus prêts à tout ? Je vous le demande.

"Ils vous mènent piller leur domaine, pauvres grands enfants qui n'ont pas souci du lendemain !

"Vous pillez hardiment, croyant leur donner compensation par vos largesses. Erreur !

"Quand nos législateurs feront des lois de chasse, vous serez là pour les dicter à votre profit, peut-être aussi pour les inspirer. Avec vous viendront quelques chasseurs canadiens.

"Chose étrange ! Jamais un seul Indien ne sera appelé dans nos comités pour donner son opinion sur des faits sur lesquels il a la compétence la plus entière.

"L'Indien seul souffre des abus de chasse, et cependant il est le seul qu'on ne consulte pas, lorsqu'il s'agit de les réprimer.

"Vous, chasseurs amateurs, vous fournissez l'esprit de la loi, et on appellera des chasseurs canadiens qui achèveront la diction ou la lettre de cette loi.

"Ces lois protégeront les plaisirs des uns, encourageront les envahissements des autres et condamneront à la misère ou à la faim ces pauvres Indiens qui n'ont eu rien à dire et qui doivent tout souffrir.

"Il ne faut pas vous laisser croire davantage, à vous, messieurs les chasseurs-

amateurs de Québec, que toute cette étendue de terrain comprise au delà de six lieues du Saint-Laurent, entre le lac Saint-Jean et les hauteurs du Saint-Maurice, forme une espèce de parc anglais dont vous pouvez régler la chasse à votre escient et pour votre plus grand plaisir.

"Il y a des familles nombreuses qui vivent de cette chasse, et la vie de ces familles mérite plus de respect et d'attention que vos plaisirs."

A vous, législateurs de Québec, je dirai : Protégez les Indiens, parce que vous vivez sur et à même leur héritage.

"Si vous les placez sur un pied égal avec les autres chasseurs, vous créez une injustice.

"Décrètez des lois, qu'il n'existe plus de tribus indiennes dans le pays, détruisez leurs droits de commune, enlevez-leur les terrains qui leur ont été concédés, opérez-en la division, faites de chacun d'eux des citoyens comme nous, après leur avoir payé une juste indemnité, et vos lois de chasse cesseront d'être odieuses pour ces enfants des bois nés chasseurs. Jusque-là, ces lois ne sauraient être que tyranniques.

"Du reste, la plupart des données sur lesquelles ces lois ont été élaborées sont fausses, et je me fais fort d'en fournir la preuve.

"Qui vous forçait à passer une pareille législation ? Avez-vous par devers vous des plaintes ou des requêtes des chasseurs indiens, les seuls, après tout, qui aient droit à une protection de chasse ?

"Non !

"Quel revenu votre loi nouvelle doit-elle rapporter à la Province ?

"Rien !

"Vous payez cependant vos gardes-chasses, qui ne peuvent suffire au quart de leur besogne, qui ne sauraient jamais faire respecter la loi, qui, à part cela, protègent très-souvent les braconniers.

"Les indiens chasseurs, eux, souffrent toujours.

"Votre loi est-elle sage et juste ?"

Il y a toutefois une loi possible et raisonnable à passer. On pourrait accorder aux Indiens le droit de chasse libre, et exiger des chasseurs canadiens ou amateurs qu'ils eussent à se pourvoir de permis, tarifés à cinq ou dix piastres. Il y aurait protection, alors, en faveur des Indiens chasseurs de profession. Et puis, en sus, le revenu des permis ou des amendes couvrirait probablement le montant du salaire des employés, gardes-chasses ou autres. Ne serait-ce pas mieux et plus équitable ? Je le demande.

A. N. MONTPETIT.

(A continuer)

ENIGMES, CHARADES, PROBLÈMES, QUESTIONS, &c.

CHARADES

No. 13.

Mon premier toujours vert, offre, dans la chaux.
Une ombre bienfaisante, un arbre protecteur ;
Mon tout s'y établit, y fixe sa demeure,
Et chante avec gaieté ses refrains à toute heure.
Mon second n'est qu'un bruit, souvent harmonieux,
Quelquefois discordant, jamais silencieux ;
Il est aussi, parfois, une simple pelure
Du grain que le Seigneur nous donne en nourriture.

V. P.

No. 14

Sel dans mon premier ;
Nuit sans sommeil à mon dernier.
Cause d'admiration est mon entier.

No. 15

Petit cube d'eau est mon premier ;
Mon second supporte mon chef ;
Tendrement aimé est mon troisième,
Et hors du logis se fait mon quatrième.

A. D.

MOT CARRÉ

No. 4

Mon premier fut créé le sixième jour ;
On ne peut avoir mon second sans lui faire la cour ;
Savoir désagréable à mon troisième,
La femme seule peut être mon quatrième.

A. D.

ANAGRAMME

No. 4.—Quelle est, en anagramme, la réponse à la question de Pilate à Jésus :
Qu'il est veritas ?

V. P.

CURIOSITÉS

La curiosité suivante n'est par neuve, mais doit l'être pour un grand nombre de lecteurs :
No. 7.—Un voyageur arrêté chez un cordonnier pour acheter une paire de bottes, il donne un dix-piastres au cordonnier ; comme il n'avait

pas de change, celui-ci alla chez le *broker* pour changer le billet. Etant de retour, il donna sept piastres au voyageur et une paire de bottes, les bottes étant de trois piastres. Peu de temps après, le *broker* vient lui rapporter son billet qui n'était pas bon. Alors, le cordonnier prend le mauvais billet et remet au *broker* dix piastres de bon cours. Combien le cordonnier perd-il ?
Communiqué par
J. S. TREMBLAY.

DILEMME

No. 5.—DILEMME DU GRIFFON

Il s'éleva une grande dispute sur une loi de Zoroastre, qui défendait de manger du griffon :
"Comment défendra le griffon, disaient les uns, si cet animal n'existe pas ?
"Il faut bien qu'il existe, disaient les autres, puisque Zoroastre ne veut pas qu'on en mange."
On voulut les mettre d'accord en leur disant :
"S'il y a des griffons, n'en mangeons point ;
"S'il n'y en a point, nous en mangerons encore moins ;
"Par là, nous obéirons tous à Zoroastre."

RÉPONSES AUX QUESTIONS PUBLIÉES DANS LE No. 22 DE "L'OPINION PUBLIQUE."

ANAGRAMMES GÉOGRAPHIQUES

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| No. 19. Versailles. | No. 31. T o l è d e (Es- |
| No. 20. Palerme. | pagne). |
| No. 21. Adrianople. | No. 32. Grenade. |
| No. 22. Rouen. | No. 33. Séville (Es- |
| No. 23. Pontoise. | pagne). |
| No. 24. Séville. | No. 34. Barode. |
| No. 25. Louvain. | No. 35. Trois-Rivières. |
| No. 26. Gaète. | No. 36. Constantinople. |
| No. 27. Montréal. | No. 37. Trieste. |
| No. 28. Havre de Grâce. | No. 38. Aix-la-Chapelle. |
| No. 29. Sédan. | No. 39. Berlin. |
| No. 30. Elvas (Portu- | No. 40. Lagos. |
| gal). | |

CHARADES

- No. 9.—Fève.
No. 10.—Fabrique.
No. 11.—Dent-de-lion.
No. 12.—Canon.

CURIOSITÉS, No. 6

Première solution :

Les voyageurs remplissent le vase de 3 litres et le versent dans celui de 5 ; ils remplissent le vase de 3 litres de nouveau, et versent 2 de ces trois litres dans le vase de 5 pour achever de le remplir. Ils versent ces 5 litres dans l'outre, et le litre qui restait dans le vase de 3 est mis dans le vase de 5 ; enfin, ils remplissent une dernière fois le vase 3, et le versent dans le vase 5. Il y a quatre litres d'eau dans le vase 5 et quatre litres restent dans l'outre.

Deuxième solution :

La deuxième méthode nécessite une opération de moins.
Ils remplissent le vase 5, versent 3 litres de ces 5 dans le vase de 3 ; ils versent ces 3 litres dans l'outre, puis ils mettent les deux litres qui restent dans le vase 5 dans le vase 3, remplissent le vase 5, et versent 1 de ces 5 litres dans le vase 3 pour achever de le remplir. Il reste ainsi 4 litres dans le vase 5, et les trois litres qui sont dans le vase 3 sont versés avec celui qui reste dans l'outre.

RÉPONSES CONFORMES REÇUES

Anagrammes.—Sur les 22, en a donné 3 P. Deltassac, Montréal ; 7 L. A. Laurendeau, Montréal ; 4 R. Faribault ; 15 J. R. Peltier, Montréal ; 19 A. Peltier ; 7 H. F. Rousseau ; 17 J. A. La Ferrière, Berthier ; 22 Is. En. Lepage ; 16 J. F. P., Montréal ; 19 R. Hamilton, Montréal ; 17 F. X. E. Demers, St. Sébastien ; 20 V. P. ; 17 B. E. Pelland ; 8 O. A. Bigaouette ; 17 Dlle H. Dolbec.

Charades.—10, 11, R. Faribault, l'Assomption ; 10, 11, W. B. Aird, jr., Montréal ; 9 et 12, J. R. Peltier ; 9 et 12, A. Peltier ; 9 et 12, H. F. R. ; 9, 10, 12, J. A. La Ferrière ; 9, 11, 12, Is. En. Lepage ; 9, 10, 12, J. F. P. ; 9, 10, 11, 12, R. Hamilton ; 9, 10, 12, F. X. E. Demers ; 9, 10, 12, B. E. Pelland ; 9, Stan. Labelle ; 12, Dlle H. Dolbec.

Curiosité, No. 6.—Aug. Goudron, Montréal ; P. Paquette, New-York ; J. N. Doucet, Montréal ; B. E. Pelland ; J. S. Tremblay, Maple Leaf ; Is. En. Lepage, J. Lacroix, V. P., Stan. Labelle, Ls. Richard.

—La Société biblique de Londres a distribué, pendant l'année dernière, 2,692,185 exemplaires de bibles et traités religieux ; elle a dépensé à cet effet 5,281,375 fr. Depuis sa fondation, la Société a semé à travers le monde 76,432,723 exemplaires de livres religieux. A-t-elle converti un nombre égal d'infidèles ? Il est permis d'en douter.

—A une vente d'autographes faite dernièrement à Londres, une lettre d'Olivier Cromwell a été vendue 200 fr. ; une lettre de Charles Ter, 1,735 fr. ; une lettre de Marie Stuart, 1,250 fr. ; une lettre de Calvin, 250 fr. ; et une lettre de Luther, 350 fr. ; enfin une lettre de la reine Marie-Antoinette, 650 fr., et un volume de correspondance de Nelson, 1,800 fr. On voit qu'il y a encore de passionnés collectionneurs pour les épaves de l'histoire.

L'EMPEREUR DE BRÉSIL.—Comme ce noble visiteur tient à se rendre compte de tout dans les endroits qu'il visite, et à garder quelque souvenir de son voyage, il ne manquera pas d'aller inspecter les grands établissements de Dubuc, Desautels & Cie, et d'emporter un de leurs beaux chapeaux, afin de pouvoir dire dans son empire : "Voici un des chapeaux de la maison la plus élégante du Canada, et où l'on vend à meilleur marché que partout ailleurs."

A QUI L'HÉRITAGE ?

Le vieux Louis Gauvrès et sa sœur la vieille Gertrude étaient assis, une table entre eux deux, dans la cuisine de leur vieille maison ; quand je dis maison, d'autres auraient pu dire grotte ou caverne, car le père ou le grand-père des habitants actuels avait profité d'un creux dans la montagne pour s'épargner des frais de construction et ne bâtir que deux murs au lieu de quatre. Même, au lieu de faire sauter les blocs de rochers qui perçaient çà et là le sol, ils les avaient utilisés en manière de tables ou de bancs, et leurs descendants trouvaient que c'était très-bien.

« Il faut savoir tirer parti de tout, » c'était la devise de la famille ; et à force de la mettre en pratique, le vieux Gauvrès et sa sœur étaient parvenus à une aisance relative. Cette aisance faisait leur orgueil : on a le droit d'être fier du bien qu'on a gagné honnêtement ; elle faisait aussi leur souci, car à qui irait-elle après eux ? Ils se le demandaient souvent, ils se le demandaient encore ce soir-là, en comptant leur petite fortune. Louis devait partir le lendemain de bon matin pour aller toucher leurs rentes à la ville, et comme c'était un homme d'ordre, il aimait à savoir d'avance, tout au juste, ce qui devait lui revenir.

« Cela fera six cent douze francs et trente centimes, dit-il en ôtant ses lunettes et en tendant à sa sœur le papier où il venait d'écrire ses calculs. Nos rentes augmentent, sais-tu ?

— Oui ! répondit Gertrude en soupirant. Quand on n'a rien à dépenser ! et justement, il n'y a presque pas de pauvres dans le village. Ah ! si mon cher petit Pierre n'avait pas été tué à la guerre, il y a quinze ans, il se serait marié, et nous aurions toute une troupe de petits-neveux à qui donner notre argent.

— C'est vrai ; pauvre Pierre ! quand je pense que tu as refusé de te marier pour élever cet enfant-là, quand notre mère est morte. C'était bien la peine !

— Oh ! ma peine, je ne la regrette pas ; j'étais si heureuse de le soigner, de le voir grandir, d'entendre sa petite voix m'appeler toute la journée. « Sœur Gertrude ! Ma sœur Gertrude ! » Je me serais mariée, que je n'aurais pas pu aimer davantage mes propres enfants.

— C'est égal, c'est dommage que tu ne te sois pas mariée ; nous ne serions peut-être pas tout seuls à l'heure qu'il est. Je ne puis me faire à l'idée que notre argent et notre maison iront à je ne sais qui ; des gens qui ne penseront jamais à nous après notre mort, des étrangers, le gouvernement peut-être bien !

Gertrude se leva.

« Que veux-tu ? dit-elle. Nous n'y pouvons rien, tâchons de ne pas trop y penser. Voilà qu'il est tard, et il faut que tu sois prêt de bonne heure demain pour prendre la voiture qui passe à cinq heures. Bonne nuit, Louis !

— Bonne nuit, Gertrude ! »

Et le frère et la sœur se séparèrent.

Il faisait encore grand jour le lendemain, lorsque Louis Gauvrès revint de la ville. Il n'avait pas voulu attendre le passage de la voiture, qui ne l'aurait mis chez lui qu'à la nuit close, et comme il faisait beau temps et qu'il s'ennuyait à la ville, il s'était mis en route à pied dès que ses affaires avaient été finies. Il fut bien étonné quand, arrivé à quelques pas de sa maison, il entendit des rires d'enfant, là où aucun enfant n'avait ri depuis l'enfance du petit Pierre. Il pressa le pas, et, s'arrêtant debout devant la porte ouverte, il regarda.

Était-ce bien sa maison ? Sans doute, puisque Gertrude était là, assise sur sa petite chaise, avec son petit banc sous les pieds ; puisque les gros blocs de pierre qui perçaient le sol, le rosier qui ornait la fenêtre, les bottes d'oignons qui pendaient au mur et les poêles accrochées à leurs clous se trouvaient toujours à la même place. Mais pourquoi l'ancien berceau de Pierre avait-il quitté le grenier, et que faisait là cette fillette ébouriffée, assise sur le berceau, tout près de Gertrude ? Et Gertrude, où avait-elle pris ce poupon qu'elle enve-

loppait de langes avec toute la dextérité d'une mère ?

Gertrude leva la tête et aperçut son frère.

« Viens voir, Louis, le bel enfant ! » dit-elle en lui tendant le petit qui gigottait et brandissait en riant un cylindre de carton monté sur des roulettes, un ancien joujou de Pierre conservé comme une relique.

Louis entra, et l'enfant, effrayé par cette figure nouvelle, se mit à crier, ce qui empêcha le brave homme de demander des explications : avant de s'enquérir d'où vient un enfant qui crie, il faut d'abord le faire taire. Louis se mit donc à sourire à l'enfant, à lui chanter une petite chanson, à lui faire toutes sortes de petits compliments. Le petit s'apaisa, et, rassuré, tendit les mains vers le bonnet de fourrure qui coiffait le vieillard, et qui lui semblait sans doute quelque animal curieux. Louis ôta son bonnet, le fit caresser par l'enfant, et finalement le lui mit sur la tête, ce qui provoqua une explosion de rires, à laquelle s'associa la fillette assise sur le berceau.

Gertrude riait aussi, et pourtant elle essuya une larme. « Il me semble que je tiens mon petit Pierre, dit-elle à son frère. Mais comme tu as chaud ! tu es donc revenu à pied ? tu dois avoir grand soif !... Petite, va chercher dans l'armoire une bouteille et un verre, et apporte-les... Bien. Verse à boire, à présent... C'est cela ! Allons, tu feras une bonne petite ménagère. »

Louis but en souriant à la petite fille, sans oublier de lui dire, « A votre santé, mignonne ! » Elle se tint droite devant lui, attendant qu'il eût fini ; et, quand il déclara qu'il en avait assez, elle alla serrer la bouteille, lava le verre, l'essuya, le remit dans l'armoire vivement, lestement, sans faire plus de bruit qu'un oiseau ou qu'une souris.

« La bonne petite fille ! dit Louis. Mais d'où viint-elle ?

— De la grande route. Tu venais de partir, quand j'ai entendu des voix d'enfants qui pleuraient et qui criaient. J'ai été voir, naturellement. Il y avait là, sur la route, un orgue de barbarie traîné par un chien, un grand caniche ; le petit enfant que je tiens était couché sur l'orgue, dans des oreillers, et la petite fille tâchait de faire revenir à lui un garçon de douze ou treize ans qui était couché tout de son long par terre, évanoui et pâle comme un mort. Tu penses bien que je ne me suis pas amusée à leur demander ce qu'ils faisaient là ; j'ai enlevé le garçon malade, et j'ai dit aux autres de me suivre : la fille et le chien sont venus tout de suite. Les pauvres enfants avaient faim, surtout l'aîné, qui s'était privé pour les autres jusqu'à en tomber de faiblesse. Je leur ai donné du lait, je leur ai fait de la soupe, et puis j'ai fait un lit au garçon, qui avait besoin de repos, et j'ai été chercher le berceau de Pierre pour le petit. La fillette m'a aidée ; elle est très-adroite et très-complaisante, cette enfant-là, et nous nous entendons très-bien : n'est-ce pas, Marie ? »

La petite fille leva sur Gertrude un regard brillant de reconnaissance, et sourit. « Mais est-ce qu'ils n'ont pas de parents ? demanda Louis.

— Ils les ont perdus, le père l'an dernier, la mère il y a trois mois ; le petit n'avait pas encore un an. C'étaient des gens qui gagnaient leur vie à jouer de l'orgue et à vendre un peu de mercerie dans les villages et des paniers que les enfants faisaient. L'aîné a voulu continuer le métier de ses parents, et nourrir les autres de cette façon-là ; mais ils ne gagnent pas assez, les pauvres petits, et voilà l'hiver qui vient... »

Une porte s'ouvrit, et le jeune garçon entra. Il avait repris ses pauvres habits, et, quoique pâle encore, il paraissait remis de sa fatigue.

« Eh bien, mon garçon, ça va-t-il mieux ? lui dit Louis.

— Merci, monsieur, vous êtes bien bon. Je suis guéri, à présent, je suis reposé ; aussi je me suis levé. Je crois que je n'ai pas remercié cette bonne dame ce matin ; j'étais si malade que je n'étais pas capable de parler ; mais je la remerciais bien au fond de mon cœur. Je ne voudrais pas qu'on me prit pour un ingrat.

— Oh ! bien sûr que Jacques n'est pas un ingrat, s'écria la petite fille en prenant les deux mains de son frère pour les serrer contre son cœur. Il est si bon, notre Jacques ! »

Et, confuse d'avoir parlé, elle rougit et baissa la tête. Le petit enfant paraissait être de son avis sur Jacques, car il lui souriait et lui tendait les bras. Jacques le prit et l'embrassa.

Les deux vieillards étaient émus.

« Qu'allez-vous faire, maintenant, mon pauvre garçon ? lui dit Gertrude.

— Nous allons tâcher de gagner la ville ; dans les villes on nous donne plus que dans les campagnes. Je voudrais amasser de quoi acheter une petite pacotille de mercerie, comme ma mère en avait une, que je n'ai pas pu renouveler. Je ne veux pas faire voyager les petits en hiver, ils souffriraient trop ; je tâcherai de les mettre chez de braves gens en payant leur pension, et plus tard, si je puis, je leur ferai apprendre un métier pour qu'ils soient toujours sûrs de gagner leur vie. »

Le frère et la sœur se regardèrent.

« Louis !... murmura Gertrude.

— Gertrude ! » dit Louis.

Et tous deux, se tournant vers les orphelins, reprirent ensemble :

« Voulez-vous être nos enfants ? »

Jacques et Marie les regardèrent, ébahis ; ils n'osaient pas comprendre.

« Oui, dit Gertrude, être nos enfants, demeurer ici, nous aider à notre ouvrage, aller à l'école, apprendre un métier, voilà ce que nous vous demandons. Nous nous plaignions hier soir de vieillir tout seuls, de n'avoir personne pour soigner nos derniers jours et pour hériter de notre bien ; le bon Dieu vous a envoyés, il faut lui obéir. Voulez-vous être nos enfants ? »

Jacques et Marie ne répondirent qu'en se jetant dans les bras des deux vieillards.

MME. COLOMB.

L'EXPOSITION CANADIENNE

Nous sommes heureux de reproduire du *Courrier des Etats-Unis* l'appréciation, que publie ce journal, du département canadien de l'Exposition Universelle. En vue des correspondances et des articles qui ont paru dans les feuilles quotidiennes accusant M. Perrault, le secrétaire de la Commission, d'avoir sacrifié les intérêts du Canada, soit par incompétence, soit par négligence, soit par obstination, il fait bon savoir que tous ne sont pas de cet avis :

Une des surprises qui attendent le visiteur à l'Exposition de Philadelphie, c'est le département canadien, qui, à tous les points de vue, est l'un des plus complets, des mieux ordonnés et des plus intéressants. Dans deux sections, dans le *Main Building* et dans *Agricultural Hall*, le Canada attire justement une attention particulière. Dans la première de ces sections, il révèle une puissance, une abondance et une variété de production industrielle infiniment supérieures à ce que l'on attendait de lui ; dans la seconde, il confirme, et au-delà, sa haute réputation de pays agricole ; dans l'une et dans l'autre, il fait le plus grand honneur à ce petit peuple qui fait des prodiges d'intelligence et d'énergie, et qui, dans sa sphère limitée, n'est nullement en arrière de la grande République, sa voisine, pour les arts, les sciences, l'industrie et toutes les manifestations pratiques de la civilisation.

L'exposition canadienne a sur l'exposition américaine — à laquelle elle n'est comparable, bien entendu, que dans la mesure proportionnelle des deux pays — l'avantage d'un ordre parfait, d'une classification intelligente et méthodique qui présente une sorte de tableau synoptique des ressources du Canada dans toutes les branches de la production naturelle ou industrielle. On dirait un livre qu'on ouvre, et où les matières sont arrangées chapitre par chapitre, suivant un enchaînement logique allant du simple au composé, de telle façon que, arrivé à la fin, le lecteur a la mémoire garnie et l'esprit édifié sans effort comme sans confusion. Ici le livre, nous voulons dire l'exposition, commence par le sol et en fait connaître la conformation par des cartes géologiques admirables, par des échantillons de minerais et de minéraux formant une collection complète aux diverses périodes de formation et dans toute l'étendue du *Dominion*, depuis Terre-neuve jusqu'à la Colombie britannique. Dans l'industrie, la métallurgie offre des spécimens égaux aux produits similaires américains, avec cette observation que ce sont en général les mêmes modèles, les mêmes scies, les mêmes haches, les mêmes outils professionnels ; — de même dans la sellerie, la cordonnerie, dans les tissus de coton et de laine, etc. Dans toutes ces parties se révèle l'influence de la Nouvelle-Angleterre, dont les

fabricques occupent beaucoup d'ouvriers canadiens, qui en rapportent dans leur pays les usages et les procédés de fabrication. Le Canada expose aussi des pianos qui n'égalent pas ceux des grands facteurs de New-York et de Boston, mais dont quelques-uns cependant sont de bons et solides instruments. Les fourrures forment un département unique dans son genre, supérieur à aucun autre, et portant un caractère spécial répondant à une branche de commerce dans laquelle le Canada occupe une première place. Enfin, ce dont les Canadiens ont pardessus tout le droit d'être fiers, la section de l'instruction publique mérite d'être étudiée avec un soin particulier, même par les nations qui se piquent de posséder les meilleures méthodes d'enseignement.

La section canadienne de l'agriculture ne le cède en rien à l'exposition américaine, et les instruments de toute sorte présentés dans celle-ci sont égaux, presque sans exception, dans celle-là. On y voit des faucheuses et des moissonneuses, des herbes, des hache-paille, des batteuses, etc. ; des appareils mécaniques admirablement construits sur les modèles les plus nouveaux et les plus perfectionnés. Rien qui ne soit connu, cependant, si ce n'est certaines charrues qui réclament l'avantage d'un labour plus profond avec une moindre dépense de force. Les produits obtenus, tels que grains, pois, haricots, semences, etc., forment une série complète et méthodique, qui guide l'observateur et lui fait apprécier d'un coup d'œil l'ensemble de la production agricole.

En somme, le Canada mérite le plus grand crédit pour cette exhibition de ses ressources, qui est de plus une démonstration du caractère honnête, rangé, patient et laborieux de ses habitants. On y reconnaît aussi l'œil et la main d'une administration prévoyante et jalouse de l'estime publique. Toute l'exposition a été dirigée par une commission gouvernementale à laquelle a été adjoint un commissaire de chaque province. L'entreprise a pris de cette direction unique un caractère d'ensemble qui, à part les contributions, restées individuelles, n'a laissé, il est vrai, que fort peu de chose à l'initiative privée, mais qui, comme résultat final, tourne grandement à l'avantage matériel et moral du pays.

L'ENFANT

L'enfant naît avec le goût d'observer et de connaître. La vie intérieure n'étant pas encore éveillée en lui, il appartient entièrement aux phénomènes du monde qui l'entoure : tous ses sens sont ouverts ; tous les objets que son regard ou que sa main rencontre l'attirent, l'attachent, le ravissent. Sa faculté d'attention s'épuise vite, mais elle se renouvelle sans cesse. Encore, encore, est le mot expressif qu'il répète incessamment à ceux qui lui donnent une explication ou qui lui racontent une histoire. Il a des trésors de confiance aveugle et de défiance naïve. Pour peu qu'on manie avec habileté, disons mieux, avec bonté les délicats ressorts de son intelligence, on peut lui faire suivre le fil d'une démonstration, d'un raisonnement, d'une idée. Dès qu'il est arrêté, il questionne ; et, de question en question, il arrive à pénétrer, dans la mesure de ses forces, le fond des choses. — A ce goût d'observation, l'enfant joint le besoin inné de l'activité. Ce n'est pas assez qu'on lui montre les objets ; il faut qu'il les touche, qu'il les manie, qu'il se les approprie. Voyez-le dans ses jeux. « Les jeux des enfants, dit Montaigne, avec un sens profond, ne sont pas jeux, et les faut juger en eux comme leurs plus sérieuses actions. » Au besoin, ils briseront l'objet qui les amuse pour en connaître le secret. L'enfant ne détruit, d'ailleurs, que pour essayer de rétablir. Il se plaît à construire, et ses constructions sont parfois merveilleuses de rectitude et de grâce : il est naturellement géomètre et artiste. Il a, par-dessus tout, une inépuisable fécondité d'invention ; il fait, défait, refait : c'est un créateur. — Enfin, le dernier trait qui le caractérise, c'est qu'il n'aime pas à se sentir comme perdu dans la foule. Il a un vif sentiment de sa personnalité ; il veut avoir sa place à lui, son occupation à lui, son maître à lui. Admirable ressource, pour celui qui saura faire sortir de ce sentiment l'idée instinctive de la responsabilité morale et la première notion de la distinction du bien et du mal.

— Une jolie *coquille* dans un journal de province :

Parlant de l'entrevue des chanceliers, MM. de Bismark, Gortschakoff et Andrassy, ce journal ajoute :

« La réunion des trois *chandeliers* est destinée à répandre une grande lumière sur la question... »

Où, à condition toutefois que les chandeliers soient allumés.

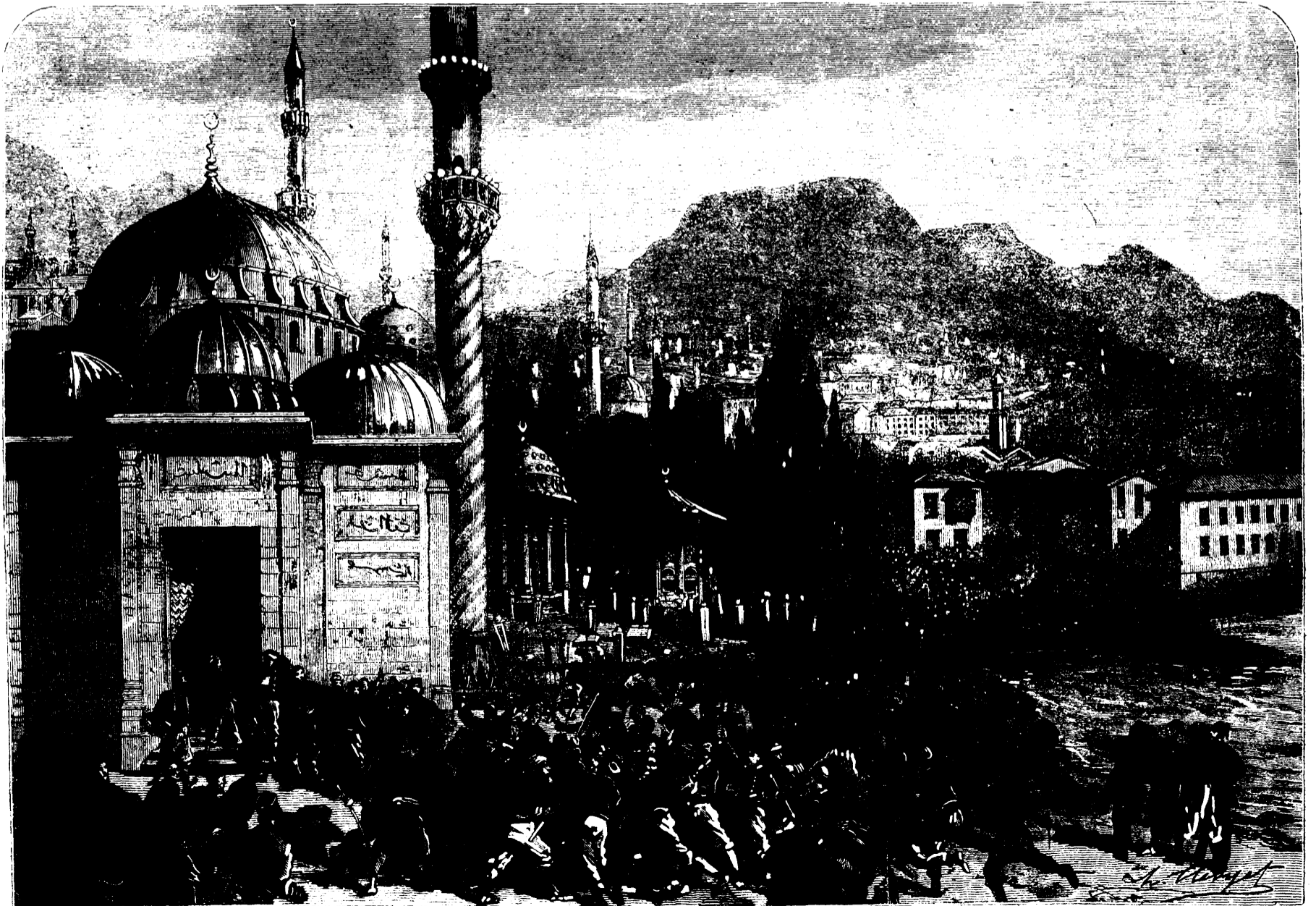
ÉVÉNEMENTS D'ORIENT



ABDUL-AZIZ-KHAN, L'EX-SULTAN



MOURAD EFFENDI, LE NOUVEAU SULTAN



SALONIQUE :—LES ABORDS DE LA MOSQUÉE SCAATLY-DJAMI PENDANT LES DERNIERS TROUBLES

LITTERATURE CANADIENNE

Le Roi des Etudiants

CHAPITRE PREMIER

SILHOUETTES D'ÉTUDIANTS

C'était dans une chambre de douze pieds carés au plus, rue St. Georges, Québec.

Ils étaient là quatre, buvant, fumant, chantant, riant... que c'était plaisir à voir.

Comment en eût-il été autrement ?

Ce quator bruyant représentait la fine fleur de l'école de médecine : Després, le roi des étudiants tapageurs, l'organisateur par excellence de joyeuses équipées.

Rien d'étonnant donc à ce que quatre lurons de cette trempe, arrosés de whisky, fissent un charivari à broyer le tympan d'une escouade d'artilleurs !

Tout à coup, le bruit cessa pendant une dizaine de secondes ; la porte s'ouvrit, et un cinquième personnage entra.

- Alors, ce fut une tempête.
-Bonsoir, Champfort !
-Que tu arrives bien, Champfort !
-Viens prendre un coup, Champfort !
-Champfort, pas d'étude ce soir ! Au diable la pathologie !

Le nouvel arrivant, tirailé à droite, tirailé à gauche, assassiné d'apostrophes aussi véhémentes, ne pouvait placer un mot et se contentait de sourire.

- Là ! là ! mes amis, fit-il enfin, ne parlez pas tous à la fois : qu'y a-t-il ?
-Il y a que nous bambochons ce soir.
-Ca se voit.
-Et que nous voulons nous administrer une cuite à tout casser...
-Tais-toi, le Caboulot, laisse parler le grand monde.
-Tiens ! faut-il pas avoir six pieds, par hasard, pour qu'on se permette de parler devant monsieur !

-Silence ! intervint Després. Je vais t'expliquer la chose, Champfort ; assieds-toi. Lorsque Dieu créa le monde... -Passe au déluge ! interrompit Lafleur.

- Monte sur une chaise ! glapit le Caboulot.
-Pas de discours ! grogna Cardon.
-Laissez-moi faire : ça ne sera pas long.
Champfort s'était assis, attendant patiemment la fin de la bourrasque.
-Lorsque Dieu créa le monde, reprit imperturbablement Després, il travailla, comme tu le sais, pendant six jours...
-C'est connu, ça ! fit la voix flûtée du Caboulot.

-Pas assez ! répliqua gravement l'orateur. Puis il poursuivit : -Mais le septième, il l'employa à se reposer, laissant ainsi à l'homme, qu'il venait de former à son image, un enseignement plein de sagesse. Or...

Etudiants, étudiants, Chantons, rions sans cesse ; Que l'étude et l'allégresse se partagent nos instants.

De son côté, le Caboulot hurlait :

Pourquoi boirions-nous de l'eau, Somme nous des grenouilles !

Cardon, lui, proclamait moins haut la chose,

mais la mettait consciencieusement en pratique.

Quant à Lafleur, il n'est pas nécessaire de chercher ce qu'il turlutait de sa voix enrrouée ; c'était toujours la même rengaine :

C'est notre grand-père Noé, Patriarche digne, Que l'bon Dieu nous a conservé Pour planter la vigne.

Il ne fallait pas lui demander autre chose que cela : c'eût été peine perdue. Mais, en revanche, toutes les cinq minutes, l'éternel couplet lui revenait dans le gosier, avec le nom du respectable grand-père Noé, auteur de la première bamboche dont parle l'histoire.

Laissons Lafleur redire, en quinze couplets, les mérites et les exploits du grand-père Noé, et esquissons à la hâte le portrait du nouvel arrivant.

CHAPITRE II

PAUL CHAMFORT

Paul Champfort était un grand et beau garçon de vingt-deux ans.

Sa figure franche et ouverte plaisait au premier abord. Cheveux châains, longs et bouclés ; front large ; œil brun, à la prunelle hardie ; bouche aux lèvres sympathiques, qu'ombraigeait une petite moustache de même nuance que les cheveux ; tête charmante, en un mot.

Il avait l'humeur joyeuse, la parole facile, colorée, doucement railleuse, mais toujours bienveillante. On l'aimait beaucoup, parmi les universitaires, tant à cause du cachet de sympathique distinction dont toute sa personne était empreinte, que par la bonté de son caractère et la solide intelligence qu'on lui savait.

Il était de toutes les fêtes, de toutes les excursions, de tous les caucus. On se l'arrachait un peu, et c'était toujours une bonne fortune, pour des étudiants en goguette, que l'arrivée de ce bon Champfort.

On conçoit donc la joie de nos quatre apôtres quand le jeune homme, se rendant aux arguments irrésistibles de son ami Després, s'assit autour de la table du festin bachique et fit mine d'en prendre sa bonne part.

Une première rasade fut versée par Després. -Je bois à ton bonheur, Champfort, fit-il en élevant son verre.

-Moi, à tes succès en médecine, dit Cardon. -Et moi, à l'heureuse issue de ton examen final, continua Lafleur. -Moi, Champfort, je bois à tes amours ! cria le Caboulot, de cette voix perçante qui dominait tous les bruits.

A cette dernière santé, un nuage passa sur le front de Champfort. Le sourire disparut de ses lèvres, et ce fut d'un ton presque solennel qu'il répondit, en se levant :

-Merci, Caboulot, merci, mes bons amis. Je prends acte de vos bienveillants souhaits. Devant entrer bientôt dans la rude vie professionnelle, j'ai besoin que la chaude amitié dont vous m'avez toujours entouré ne me fasse pas défaut. Et si quelque amertume, quelque déboire m'attend au début, j'aurai du moins, pour atténuer ma mélancolie, le souvenir de vos bons procédés à mon égard.

Champfort se rassit et chacun but silencieusement son verre, comme si les paroles émues du jeune homme eussent voilé quelque inexorable chagrin. Tant il est vrai que chez ces généreuses natures d'étudiants, la sympathie ne se fait jamais attendre et jaillit toujours spontanément, au moindre appel.

Mais cette éclipse de gaieté dura peu. Quand on est en chemin d'herboriser dans les vignes du Seigneur, on ne s'attarde pas à constater si quelque épine rencontrée par hasard pique peu ou prou ; on ne s'amuse pas à relever les humbles violettes ou les pâles marguerites que le pied a foulées en passant.

C'est, du moins, ce que pensait Lafleur, car il entonna aussitôt d'une voix de stentor :

C'est notre grand-père Noé, Patriarche digne, Que l'bon Dieu...

-Va au diable avec ton grand-père Noé ! interrompit avec humeur Després, dont le front s'était assombri.

-Hum ! je doute fort qu'il veuille m'y suivre ; le digne homme est trop bien casé pour désirer un changement.

-Alors, vas-y seul. -Nenni, mes fils ; je suis trop poli pour ne pas vous attendre. Després se dérida un peu. -Au fait, tu as raison, Lafleur : vive la joie !

-Et les pommes de terre, morgienne ! Chaque chose en son temps. Quand nous serons bien gris, nous parlerons raison ; nous ferons de la philosophie, de la psychologie, de la physiologie, de la phrénologie—tout ce que vous voudrez. En attendant, amusons-nous, et haut les verres !

C'est notre grand-père Noé, Patriarche...

-Oui, oui, c'est cela, appuya Cardon. Il n'y a rien pour délier la langue et mettre de l'ordre dans les idées comme quelques bons verres de Molson. Je seconde la motion de Labrosse. -Adopté, cried ! vociféra le petit Caboulot.

La joie reparut triomphante autour de la table chargée de bouteilles, de verres, de pipes et de tabac. Pendant plus d'une heure, ce fut un déluge de rasades, de chansons, de bons mots à faire pâlir les orgies romaines. Lafleur chanta vingt fois son grand-père Noé ; le Caboulot s'enroua pour quinze jours à gausser chacun de ses amis ; Cardon se grisa comme un Polonais, tout en encourageant les autres à boire

sec, attendu que les provisions ne manquaient pas. Quand à Després, malgré qu'il eût avalé presque une bouteille à lui seul, il n'y paraissait guère. Seulement, il était devenu grave et rêveur, comme d'habitude : car c'était là le seul effet que les spiritueux semblaient produire sur cette organisation de fer.

Mais, si grave et si rêveur qu'il fût, il le céda pourtant, sous ce rapport, de beaucoup à Champfort. Jamais le jeune homme, d'ordinaire gai et assez solide buveur, ne s'était montré à ses amis enveloppé dans un semblable nuage de tristesse et de mélancolie.

Tant qu'il avait été en pleine possession de son sang-froid, il s'était efforcé de se raidir contre le spleen qui l'envahissait. Aux saillies du Caboulot, aux jeux de mots barbares de Lafleur, aux épigrammes de Cardon, il avait ri... oui, mais d'un rire nerveux, forcé, qui faisait mal. Puis était venu cet état de demi-ivresse, où les idées se mettent franchement à galopier sur le chemin de la rêverie et où le cœur vient aux lèvres, prêt à s'ouvrir à tous les épanchements.

C'est la phase la plus voluptueuse de l'état alcoolique. Le cerveau jouit alors d'une lucidité plus grande qu'à l'état normal, et les idées y dansent tout armées, prêtes à entrer en campagne au premier signal.

Il en était donc rendu à ce degré de l'échelle bachique, quand Després, qui l'observait entre deux bouffées de fumée, lui dit doucement :

"Champfort ! -Hein ?" fit le jeune homme, comme surpris de cette appellation inattendue.

Puis, se soulevant à demi sur le canapé où il était presque couché :

"Qu'y a-t-il, mon ami ? -Il y a, mon cher, que tu n'es pas comme d'habitude et que tu nous caches quelque chose.

-Mais non... mais non, je ne vous cache rien... Que voulez-vous que je vous cache, mes bons amis ?

-Tu es triste comme une porte de prison, et c'est en vain que tu veux paraître gai : la gaieté ne te va plus, et cela depuis longtemps.

-Quelle conclusion tirer de cela ? On n'est pas toujours disposé à la joie. Chacun a ses heures de mélancolie, sans qu'il puisse s'en défendre et sans même qu'il en puisse expliquer la cause.

Champfort, ne joue pas au plus fin avec moi. Depuis plusieurs mois, je t'observe, et j'ai suivi pas à pas le travail lent, mais continu, mais implacable qui se fait chez toi. Le peu de gaieté, de bonne humeur et d'insouciance joyeuse qui te reste du Champfort d'autrefois n'est que du vernis, et, sous ce vernis, il y a une grande douleur, une de ces douleurs incurables qui terrassent l'âme la plus fortement trempée.

Le jeune étudiant baissa la tête et ne répondit pas. Mais sa main se porta instinctivement à son cœur, comme s'il eût craint d'y laisser voir la plaie qu'y devinait Després.

Celui-ci se leva et, saisissant cette main indiscrete, il dit à Champfort d'une voix douce : "Mon pauvre ami, ta main t'a trahi ; tu souffres réellement et je vais te dire qu'elle est ta maladie.

-Tais-toi, Després, tais-toi !" fit vivement Champfort, en relevant la tête et regardant l'étudiant avec des yeux presque hagards.

Cardon, Lafleur et le Caboulot s'étaient imposé mutuellement silence, du moment que Després—leur chef à tous—avait engagé la conversation. Rapprochant leurs chaises, ils attendirent vivement intrigués.

Després, les désignant :

"Voyons, Champfort, doutes-tu de nous ? Sommes-nous, oui ou non, tes meilleurs amis ?

-Certes, oui. -Eh bien ! qu'as-tu à craindre ?

-Rien ; mais mon secret est un de ceux qu'on emporte dans la tombe.

-Ta ! ta ! ta ! ton secret n'en est pas un, car je le connais-moi. -Alors, c'est toujours un secret," répondit noblement Champfort.

Un éclair brilla dans l'œil noir de Després. Il leva fièrement sa belle tête intelligente, serra la main du jeune homme et dit :

"Merci, Champfort. Cette bonne parole est un coup d'épéron qui m'engage définitivement dans la voie que j'ai adoptée."

Puis, se tournant vers Lafleur, Cardon et le Caboulot :

"Mes amis, dit-il, vous allez me donner votre parole d'honneur que rien de ce que je vais vous apprendre ne transpirera au dehors.

-Nous la donnons, firent les jeunes gens, en se levant tous à la fois.

-Très-bien, messieurs. Maintenant, Champfort, écoute, et, surtout, pas de dénégations inutiles. Depuis plusieurs années, tu aimes d'un amour sans espoir ta cousine, Laure Privat. Voilà ta maladie !

A cette déclaration énergique, Paul Champfort se leva d'un bond. Une pâleur effrayante envahit sa figure, et, foudroyant Després de son regard, il murmura :

"Malheureux, qu'as-tu dit là ?

-La vérité, mon ami, répondit avec calme le roi des étudiants.

-Mais tu veux donc ma honte, mon déshonneur, pour jeter ainsi mon secret aux quatre vents de la curiosité publique !

-Ce que je veux, c'est qu'il ne soit pas dit que Paul Champfort aura frappé inutilement à la porte d'un cœur.

-Mais tu ne sais donc pas qu'elle ignore mon amour, et que je me laisserai mourir plutôt que de lui faire le moindre aveu.

-Ceci importe peu... Le temps et les circonstances peuvent amener bien des change-

ments dans les situations les plus embrouillées. Je me charge de forcer la main aux circonstances... et, quant au temps, on lui fera prendre le triple galop, si besoin est.

-Oh ! non, je ne veux pas qu'une pression quelconque, morale ou autre, soit exercée sur cette enfant-là. Mon amour est une indignité, une trahison : eh bien ! périsse mon amour, dussé-je ne pas lui survivre !

-Indignité ! trahison !... Eh ! depuis quand se montre-t-on indigne et se rend-on coupable de trahison, en aimant avec franchise et loyaute une jeune fille ?

-Depuis que le devoir et la reconnaissance existent. Ma tante Privat m'a recueilli, moi orphelin, alors que les derniers débris du modeste patrimoine de ma famille venaient de disparaître dans les frais de maladie et d'enterrement de ma mère ; elle m'a élevé comme son enfant ; elle m'a fait instruire—me mettant ainsi dans les mains les moyens de vivre honorablement—et je pousserai l'ingratitude jusqu'à chercher à capter l'amour de sa fille unique, de sa fille à qui elle laissera une part considérable de sa fortune !

"Non, jamais ! Ma tête est plus forte que mon cœur, et si celui-ci ne veut pas entendre raison, je le briserai.

"Ah ! si elle était pauvre comme moi !...

-Pauvre, toi ? allons donc ! Est-ce qu'on est pauvre quand on possède une intelligence comme la tienne et quand on a un cœur comme celui qui bat dans ta poitrine ? est-ce qu'on est pauvre quand on a ton instruction et une position sociale honorable comme celle qui t'attend ?

"Et, d'ailleurs, puisque Mlle Privat a beaucoup d'argent, n'est-il pas juste qu'elle fasse partager cette fortune à un pauvre homme honorable, plutôt que de s'associer à un capitaliste qui n'en a que faire, et donner ainsi le spectacle d'une richesse scandaleuse, au milieu de misères innombrables ?

"Ah ! oui, elle est riche et tu es pauvre !... Le voilà bien l'esprit de ce siècle d'argent où tout se cote, où tout se réduit en piastres et centimes, où l'on fait marchandise de tout : âme, esprit ou cœur !... Tu verras, Champfort, que dans cent ans d'ici, chaque pensée, chaque sentiment sera matérialisé, pesé dans la balance du spéculateur, prostitué sur le tapis vert de l'agiotage, qui rendra son verdict dans ce genre-ci : "Cette idée pèse tant et vaut tant la livre, mais la marchandise étant en baisse depuis une demi-heure, je ne puis offrir que tant !"

"Nos petits-fils verront cela, Champfort : je t'en donne ma parole d'honneur."

A cette boutade de Després, Cardon, Lafleur et le Caboulot partirent d'un indécent éclat de rire. Champfort lui-même, malgré toute la gravité de sa situation, n'y put tenir et fit bravement chorus avec ses amis.

Mais le roi des étudiants ne fut pas désemparé.

"C'est bien, messieurs, dit-il ; riez, puisque mes pronostics vous semblent drôles. Vous êtes jeunes, et, conséquemment, vous avez le droit d'envisager l'avenir sous ses plus riants horizons. Pour moi, je suis vieux déjà, avec les vingt-cinq lourdes années qui sont accumulées sur ma tête et les épreuves par lesquelles j'ai dû passer. C'est pourquoi, cet avenir que vous entrevoyez si beau ne pouvant plus m'offrir rien qui m'attache, rien qui m'illusionne, je le regarde froidement, je le supprime, je le pése, ni plus ni moins que s'il s'agissait d'un bout de saucisse ou d'un morceau de jambon !"

Et, en prononçant ces mots—qui pourtant auraient dû redoubler la bruyante hilarité de ses confrères—Després avait dans la voix des accents si sombrement dédaigneux ; sa physiologie reflétait tant d'amertumes longtemps comprimées, mais encore chaudes et palpitantes, que personne n'ouvrit la bouche et que chacun se crut en présence d'une de ces victimes stoïques et calmes, dont l'âme est morte à toutes les joies de la vie.

VINCESLAS-EUGENE DICK (A continuer.)

Guérison des coupures, écorchures et autres plaies de ce genre.—Les feuilles de tous les géraniums ont la propriété de guérir promptement les coupures, les écorchures et autres plaies de ce genre.

On prend une ou plusieurs feuilles de cette plante que l'on écrase dans un linge, et on l'applique ainsi sur la plaie.—Il arrive souvent qu'une feuille suffit pour la guérison. Elle s'attache fortement sur la peau, aide au rapprochement des chairs et cicatrise la blessure en peu de temps.—Nous croyons devoir donner à tout le monde, mais surtout aux ouvriers et à nos lecteurs de la campagne qui en profiteront, un procédé aussi simple et aussi à leur portée.

—Il est un brocanteur qui jouit d'une réputation dans laquelle la propriété ne figure pas du côté de l'actif.

Quelqu'un le rencontre, la barbe agrémentée d'un morceau de macaroni, et lui dit :

—Je parie que je sais ce que vous avez mangé à déjeuner.

—Voyons ?

—Du macaroni.

—Du macaroni ! Je n'en ai pas mangé depuis deux jours.

SURES ET INOFFENSIVES.—Un des avantages procurés par les PHULES CATHARTIQUES DE WINGATE, c'est de ne point causer de nausées ni de coliques ; et pour la constipation habituelle, elles n'ont pas d'égaux dans le monde civilisé.

AGRICULTURE

CULTURE DU SARRASIN

Le sarrasin ou blé noir, qu'on ne doit pas considérer comme une véritable céréale, attendu qu'en botanique il fait partie de la famille des polygonées, réussit bien dans les terres légères ou parfaitement ameublées. Comme il redoute les petites gelées le printemps, la semence ne doit avoir lieu qu'à la fin de mai ou au commencement de juin.

Dans les terrains nouvellement défrichés, et dans ceux qui sont trop légers et trop pauvres pour produire une autre récolte, le sarrasin offre une précieuse ressource. Dans ces terres, il forme une très-bonne préparation pour toutes les récoltes de céréales.

Sur un friche de deux ou trois ans, on obtient une très-belle récolte de sarrasin, si l'on a pu, au moyen de plusieurs labours, pulvériser la surface du sol.

Le sarrasin lève bien par la sécheresse ; mais il lui faut de la pluie lorsqu'il prend sa troisième feuille. Après cette époque, une température douce et de la chaleur alternant avec de petites pluies, lui sont tout à fait favorables.

La maturité du grain est souvent très-inégale, c'est pour cela que l'on récolte le sarrasin lorsque la majeure partie des grains sont noirs.

La paille du sarrasin se décompose facilement et forme un très-bon engrais, surtout lorsqu'elle a servi à faire la litière.

On cultive une espèce de sarrasin connue sous le nom de sarrasin de Tartarie ; son grain est d'une moindre qualité que celui du sarrasin argente et du noir. Cependant, comme il est plus rustique et qu'il craint moins les gelées que l'autre, on peut le semer pour enfouissage, et lorsqu'on veut faire des semences hâtives, ou encore pour des semences très-tardives.

Ainsi, après une récolte fourragère fumée, on peut obtenir une récolte très-abondante de ce sarrasin, dont le grain convient bien à la nourriture du bétail. Mais son grain tombant facilement et se conservant dans la terre, il faut avoir soin de le laisser lever avant de faire le labour, sans quoi la récolte suivante, si c'est une céréale, en serait remplie.

Les engrais et amendements en poudres, tels que le guano, le noir animal, les poudrettes, les cendres, qui cèdent promptement leurs principes nutritifs, ou se mêlent facilement au sol, conviennent bien pour la culture du sarrasin.

La culture du sarrasin serait moins dispendieuse si, comme je l'ai déjà dit en parlant de l'ameublissement du sol, les vaches ne passaient pas une partie du temps sur les terres qui sont destinées à le recevoir. Les terres argileuses, détrempées par les pluies et piétinées par les animaux, deviennent tout à fait intraitables lorsqu'on veut labourer ; ce que l'on fait le plus tard possible, afin de conserver un maigre pâturage. Ces terres alors se lèvent en grosses mottes, que les laboureurs sont forcés de briser à la main, avec beaucoup de fatigue et de temps ; travail que les hersees et les rouleaux exécuteraient beaucoup mieux, lorsque la surface est bien nettoyée.

Pour vous, cultivateurs canadiens, si vous hâissez cette pratique vicieuse de laisser les animaux piétiner trop longtemps un terrain humide, argileux, que vous destinez à la culture du sarrasin, vos voisins seront étonnés de voir vos guérets très-meubles ; mais, au lieu de vous imiter, la plupart soutiendront que votre terre est d'une autre nature que celles qu'ils cultivent.

Suite de l'amélioration des terres.—Second moyen.

ENGRAIS.—Les engrais nutritifs sont de deux sortes : végétaux et animaux. Les engrais végétaux sont les feuilles et débris de plantes et les récoltes enfouies en vert. Leur action est moins prompte et moins énergique que celle des engrais animaux, qui contiennent une bien plus grande quantité de matières nutritives (nourissantes.)

ENGRAIS VÉGÉTAUX, OU ENGRAIS VERTS.— Lorsque les fumiers ne sont pas abondants dans une exploitation, ou que le transport en devient trop dispendieux, on sème des plantes dont la culture exige peu de frais, et lorsqu'elles sont en pleine floraison (fleuries), on les enterre à la charrue, sur le sol même qui les a produites.

Par ce moyen, les feuilles et les tiges des plantes, en se décomposant, ameublissent le sol et forment un engrais durable. Le sarrasin, le colza, le seigle, le trèfle, etc., conviennent beaucoup pour cet usage. Les plantes peu exigeantes sur la fertilité du sol, d'une croissance rapide et dont les graines sont d'un prix peu élevé, doivent presque toujours être préférées.

Je vous recommande particulièrement l'enfouissage de la dernière coupe de trèfle à l'automne pour cultiver du blé au printemps. C'est

pour les terres argileuses une très-bonne préparation et aussi la plus économique.

Mais, pour obtenir un résultat satisfaisant, il faut enfouir (enterrer) le trèfle dans la première année de produits, et non pas le laisser s'user complètement pendant trois ou quatre années, comme on le fait habituellement ; car alors, ce n'est plus un engrais facile à se décomposer et propre, c'est un véritable friche rempli de mauvaises herbes. Il faut éviter aussi avec le plus grand soin de faire cette opération par un temps humide. J'ai remarqué qu'alors le trèfle ne se décompose pas d'une manière convenable pour la végétation du blé qui lui succède, surtout dans les sols argileux.

Les végétaux enfouis en vert ne pourraient pas suffire seuls à l'engraisement continu du sol, il faut y ajouter des fumiers animalisés, tels que ceux d'étables, et ne considérer ces récoltes vertes que comme des auxiliaires utiles.

C'est surtout dans les terres sèches et sablonneuses que ces engrais produisent de bons effets, car ils les rafraîchissent et leur donnent de la consistance.

Enfin, ces enfouissements offriront de grandes ressources dans les fermes, où l'on ne peut se procurer d'engrais, si l'on pouvait vaincre l'incroyable aversion des cultivateurs pour ces opérations. H. AUDRAIN.

Saint-Hyacinthe, 6 juin 1876.

FAITS DIVERS

MONTAGNE DE SEL.—La huitième merveille du monde, au dire du Times d'Atlanta, consiste en un rocher de sel haut de 185 pieds, sur une île située au milieu de l'immense marais que longe la route de Breshar à New-Ibera, Louisiane. On estime à 90 millions de tonnes la quantité de sel pur, solide et compacte, formant cet énorme bloc, auprès duquel la légende de la femme de Loth est un simple enfantillage. Le terrain de l'île est d'une fertilité extraordinaire. Le Times ajoute que les savants sont "puzzled." Il y a bien de quoi.

NOUVEAU TABLEAU DE DORÉ.—Le plus grand et probablement le plus beau tableau de salon à Paris, cette année, est l'entrée du Christ à Jérusalem quand le peuple vient à sa rencontre avec des rameaux de palmiers. Il y avait une grande difficulté, pour un artiste ordinaire, de représenter la figure principale montée sur un jeune âne, mais M. Gustave Doré a su donner à la divinité fait homme un tel cachet de dignité simple, que les yeux du spectateur ne peuvent se détacher de l'admirer. Gustave Doré a prouvé non-seulement qu'il était un grand dessinateur plein d'imagination et de poésie, mais aussi un grand coloriste.

—La Reine vient de déterminer le rang que doivent occuper les juges de la Cour Suprême dans la table des préséances. Par cette décision, le juge en chef de cette cour vient immédiatement après le président du Sénat, et sera aussi immédiatement suivi des juges puisnés de sa suite. Ainsi, il faudrait lire :

1o. le Gouverneur-Général ou, en son absence, l'administrateur ; 2o. le commandant des forces de terre, s'il a le titre de général ; 3o. le commandant de l'escadre sur nos côtes, s'il a le titre d'amiral ; 4o. les lieutenants-gouverneurs, suivant le rang déterminé de chaque province ; 5o. les archevêques et les évêques, suivant la date de la consécration ; 6o. les membres du gouvernement fédéral ; 7o. le président du Sénat ; 8. le juge en chef de la Cour Suprême ; 9o. les juges puisnés de la Cour Suprême ; 10. les juges en chef des Provinces, suivant la date de leur commission ; 11o. les conseillers privés non membres du gouvernement fédéral ; 12o. les sénateurs, etc.

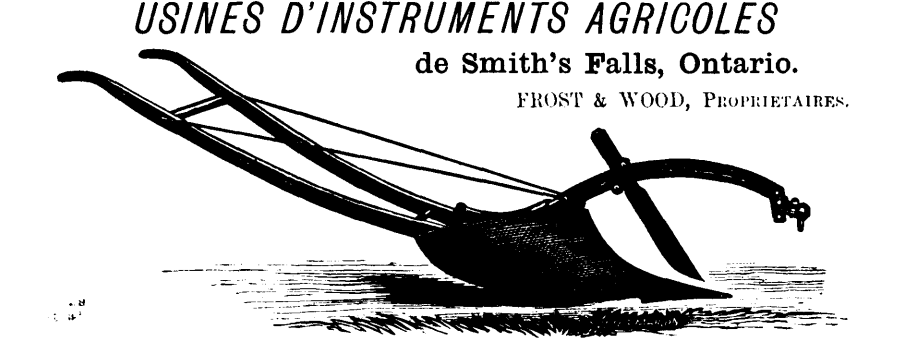
ÉTRANGE.—Un individu du nom de Chas. Hénault fut traduit devant le Recorder, sur une accusation d'aliénation mentale, accompagnée d'étranges circonstances. Hénault est natif de l'Île-aux-Noix, est marié, et a encore sa femme et six enfants demeurant à Lacolle.

Il est arrivé à Montréal il y a quelques semaines, et s'est mis, ces jours derniers, dans la tête qu'il était le Messie. Il déclara au Recorder que Dieu lui avait demandé s'il pouvait jeûner pendant quarante jours ; il répondit qu'il le pouvait, et le 14 ult., il commença à mettre sa promesse à exécution, et depuis ce jour, il n'a pas mangé, et vu rien autre chose que de l'eau.

Sa maîtresse de pension a attesté ce fait. On lui demanda comment il se portait ; il répondit qu'il était aussi fort qu'auparavant, et qu'il était régulièrement nourri par les anges, et "bien nourri encore." "Ce n'est pas de ma propre vertu, dit-il, que je parviens à supporter ce long jeûne. Je sais bien que je ne pourrais pas le faire de moi-même. Je ne serais pas si fou d'ailleurs que de l'entreprendre, mais j'ai grande foi en Dieu, et suis convaincu de pouvoir remplir toute ma promesse."

Il assure qu'il n'a rien pris depuis 17 jours, et qu'il se porte très-bien. On lui demanda s'il aimerait à avoir un beefsteak ; il répondit qu'il n'y toucherait pas. Cet étrange individu raisonne bien sur tous les autres sujets, et ceux qui l'ont vu il y a quelques semaines affirmant qu'il a beaucoup maigri. On l'a envoyé en prison en attendant une décision définitive des médecins.

—Trouvé sur l'album d'André Berthet : "Quand vous voyez un chien qui se gratte en cadence avec sa patte de derrière, dites :—Il a des puces !... "Quand vous voyez un homme de lettres se gratter le front avec celle de devant, dites :—Il a des vers !... "Tous les poètes en ont."



LA CHARRUE No. 5 A TIMON EN FER FORGÉ. Des milliers en sont employées aujourd'hui. Aussi FAUCHEUSES, MOISSONNEUSES. RATEAUX A CHEVAL, GRUBBERS A ROUES, &c. Demandez un Pamphlet. 7-17-13-24 LARMONTH & FILS, 33, Rue du Collège, Montréal.

Prix du Marché de Détail à Montréal.

Table with columns for FARINE, GRAINS, and LEGUMES, listing various food items and their prices in dollars and cents.

Table with columns for GRAINS, listing items like Blé par minot, Pois do, Orge do, etc., with prices.

Table with columns for LEGUMES, listing items like Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, etc., with prices.

Table with columns for LAITERIE, listing items like Beurre frais à la livre, Beurre salé do, Fromage à la livre, etc., with prices.

Table with columns for VOLAILLES, listing items like Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, Oies au couple, etc., with prices.

Table with columns for GIBIERS, listing items like Canards (sauvages) par couple, do noirs par couple, Pigeons domestiques au couple, etc., with prices.

Table with columns for VIANDES, listing items like Bœuf à la livre, Lard do, Mouton au quartier, etc., with prices.

Table with columns for DIVERS, listing items like Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, etc., with prices.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock including Bœuf, Veaux, Moutons, Agneaux, Cochons, and Foin.

Table listing prices for Foin, including Foin, 1re qualité, Foin, 2me qualité, Paille, 1re qualité, Paille, 2me qualité.

PAPIER A ENVELOPPER

Les Épiceries, Bouchers, Cordonniers, et autres commerçants peuvent obtenir au bureau de ce Journal, 5 et 7 Rue Bleury, d'excellent papier à Envelopper, en bon ordre, à cinq piastres le cent livres ; trois piastres pour cinquante livres ; une piastre et demie pour vingt-cinq livres.

ON DEMANDE

UN SOLICITEUR D'ANNONCES POUR 'L'OPINION PUBLIQUE'

L'expérience dans cette branche d'affaires, des recommandations satisfaisantes quant à l'habilité et au caractère, un extérieur convenable, sont absolument nécessaires.

S'adresser à GEORGES E. DESBARATS, DIRECTEUR-GÉRANT.

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE

Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc. Sirop du Dr. CODERRE pour les Maladies des Enfants, telles que la Diarrhée, Dissentérie, Dentition douloureuse, etc.

Ellixir Tonique du Dr. Coderre, pour les maladies Nerveuses, Débilité et les maladies de la peau et du sang. Tous ces remèdes si efficaces sont préparés sous la direction du Dr. J. EMEY CODERRE, qui pratique depuis plus de 30 ans, et leur usage est recommandé par les Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

A VENDRE

A Saint-Pacôme, comté de Kamouraska, la célèbre jument trottuse "FIRE FLY." S'adresser à M. le curé de Saint-Pacôme.

La Santé est une Bénédiction Couronnée de la Vie.



Remedes Modeles Anglais DE WINGATE.

Ces précieux remèdes qui ont subi toutes les épreuves, sont les meilleurs que l'expérience et des recherches soigneuses ont produits pour la guérison des différentes maladies pour lesquelles ils sont spécialement désignés.

Epurateur du Sang, de Wingate.—Le remède le plus efficace connu, pour la guérison de Scrofule, Erysipèle, Feu Volage, Maladies de la Peau, et toutes les Impuretés du Sang, Maladies Chroniques, et Désordres du Foie. Un parfait Régénérateur et Vigorateur du système. Mis en grandes bouteilles. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Preservatif de Wingate pour Enfants.—Le plus sûr et le meilleur remède pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Coliques, et toutes les différentes maladies de l'Enfance. Il apaise les douleurs, et calme les souffrances de l'enfant, et produit un sommeil tranquille. En usage dans toute l'Europe depuis près de 80 ans. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Piules Cathartiques de Wingate.—Pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins. Elles sont douces, certaines et promptes dans leur opération ; elles nettoient entièrement le canal alimentaire, régularisent les sécrétions, et arrêtent tout le progrès de la maladie. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Piules Nervo-Toniques de Wingate.—Employées avec un succès remarquable pour la Névralgie, Epilepsie, Choléra, Paralysie, Adoucissement du Cerveau, Perte de Mémoire, Dérangements Mental, Faiblesse, et toutes les affections nerveuses. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Tablettes Dyspeptiques de Wingate.—Pour la guérison de la Dyspepsie, Indigestion, Flatuosité, Irritabilité de l'Estomac, Perte d'Appétit, et Débilité des Organes Digestifs. Un aide puissant à la Digestion, et beaucoup plus efficace que les autres remèdes ordinaires. PRIX, 50 CTS. PAR BOITE.

Trochiscs Pulmoniques de Wingate.—Un excellent remède pour la Toux, Rhumes, Enrouement, Bronchites, Asthme, et les irritations de la Gorge et de la Voix. Les Orateurs et les Chantres publics les trouveront très efficaces en donnant du pouvoir et de la clarté à la voix. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pastilles de Wingate contre les Vers.—Un remède sûr, plaisant et efficace pour les Vers, administrés doucement, elles n'injurient pas l'enfant le plus délicat, et sont suffisamment laxatives pour enlever toutes les sécrétions malsaines, et régulariser l'action des Intestins. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Soulage-Douleur de Stanton.—La meilleure Médecine de Famille pour l'usage interne et externe. Il guérit les Crampes et les Douleurs dans l'Estomac, le Dos, les Côtés, et les membres. Il guérit les Rhumes Soudains, Mal de Gorge, Ecchymoses, Brûlures, Rhumatisme, Névralgie, et toutes les douleurs et souffrances. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Renovateur des Montagnes Vertes, de Smith.—Nous avons seuls le contrôle dans la Puisse du Canada, pour la vente de ce remède bien connu, lequel, comme Correcteur du Foie, et spécifique pour les désordres bilieux, et les maladies du Foie, est sans égal. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Les Remèdes ci-dessus sont vendus par tous les Droguistes et Marchands de Médecines. Des Circulars de description sont fournies sur demande, et des paquets simples sont envoyés, affranchis, sur réception du prix.

PRÉPARÉS SOULEMENT PAR LA COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES DE WINGATE, (LIMITEE.) MONTREAL. 7-8-52-15

\$225. PIANOS POUR \$225.

Neufs—pleinement garantis, 7 Octaves,—toutes les Améliorations modernes,—le son est plein, riche et pathétique,—Combinaison exquise, produisant un magnifique effet d'orchestre. Notre désir est qu'ils soient soigneusement essayés et examinés. \$225 chaque. Réparations de toutes sortes à prix modérés.—LEICESTER, BUS-SIERE & CIE., Fabricants de Pianos, Nos. 270, Rue Lamontagne, Montréal. 7-1-48

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée au Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.